

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens IUT de Clermont - UCA 2017-2020

Entre

L'Université Clermont Auvergne

Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentée par Mathias Bernard, Président

Et

Sa composante l'IUT de Clermont

Représentée par Jean-Claude HUGUENY, Président du Conseil IUT
Nicolas MAINETTI, Directeur

Remerciements

L'équipe de rédaction de ce CPOM - Isabelle GOI, Nicolas Maïnetti et Michel Misson – tient à remercier :

- En premier lieu, Cécile CHARASSE, directrice de l'IUT d'Allier, Didier MOYA, son directeur adjoint, Jean-Paul VIDAL, président du Conseil de l'IUT d'Allier, Jean-Claude HUGUENY, pour avoir partagé leur expérience dans l'élaboration d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens acquise à l'UBP, et pour le travail constructif, mené en commun depuis plusieurs mois, qui a abouti aux CPOM 2017-2020 des deux IUT de l'UCA

- Mais également :
 - Les services centraux de l'UCA, notamment Madame BABSKY, Directrice générale adjointe chargée de la coordination des moyens et de l'I-Site, et le SAPCG (Service d'Aide au Pilotage et au Contrôle de Gestion)

 - Les services centraux de l'IUT, notamment Florence BARLAND, Romain BRUGNE, Séverine CHAMBON, Frédérique CHARVY, Valérie GATIGNOL, Ingrid MASSE, Gilles MOUNET, Isabelle PILLEYRE, Brigitte TRONCHET

- Et enfin le comité de pilotage du CPOM de l'IUT organisé sous la présidence de Jean-Claude HUGUENY avec sa présence constante, comité qui a initié cette démarche et qui est constitué de membres volontaires, principalement des élus du conseil de l'IUT et des conseils centraux de l'UDA.

Comité de pilotage du CPOM :

Jean-Claude HUGUENY, président du Conseil de l'IUT de Clermont, Cécile CHARASSE, directrice de l'IUT d'Allier, Nicolas MAÏNETTI, Directeur de l'IUT de Clermont, Mahchid BAMDAD, Evelyne BERNARD, Stéphanie BORNES, Nathalie BOURET, Olivier CAMARES, Isabelle GOI, Manuel GRAND-BROCHIER, Michel MISSON, Flavien PACCOT, Sébastien SALVA, Cédric VINCENT, Carole ZANIN-SALORD.

Table des matières

PREAMBULE	5
1 ORIGINES DE L'IUT DE CLERMONT	7
2 ACTIVITES DE L'IUT DE CLERMONT EN 2016-2017	7
2.1.1 ACTIONS DE FORMATION	8
2.1.2 ACTIONS DE RECHERCHE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	11
3 PERFORMANCE DE L'IUT DE CLERMONT	14
3.1 INDICATEURS DE FORMATION	14
3.1.1 ATTRACTIVITE	14
3.1.2 ACCUEIL DE PUBLICS DIVERSIFIES	14
3.1.3 REUSSITE AUX SEMESTRES ET AU DIPLOME	18
3.2 DEVENIR DES DIPLOMES DE DUT	19
3.3 MOBILITE SORTANTE	20
3.4 NOMBRE DE PARTENARIATS AVEC CONVENTION : 15	21
3.5 ÉVALUATION DES FORMATIONS DIPLOMANTES	21
3.6 TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET PRESTATIONS	21
3.7 INDICATEURS DE RECHERCHE	22
3.8 INDICATEURS DE GOUVERNANCE	23
4 MOYENS EN 2016-2017	24
4.1 MOYENS HUMAINS	24
4.1.1 POTENTIEL	24
4.1.2 MASSE SALARIALE (HORS RECHERCHE)	26
4.1.3 DOTATION EN EMPLOIS	27
4.2 MOYENS FINANCIERS	29
4.2.1 RESSOURCES	29
4.2.2 DEPENSES	30
4.3 MOYENS LOGISTIQUES ET PATRIMONIAUX	32
5 BILAN DE L'EVALUATION DE L'IUT	32
6 PROJETS PHARE	39
6.1 DEMARCHE QUALITE	39
6.2 VALORISATION DE LA FILIERE TECHNOLOGIQUE – REUSSITE DES BACHELIERS TECHNOLOGIQUES	40
6.3 DEVELOPPEMENT DU SITE D'AURILLAC	40
6.4 PHASE OPERATIONNELLE D'A2EX	41
6.5 DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE PRESTATIONS	41
6.6 RESTRUCTURATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS/CONTRAT DE SERVICE AVEC L'UNIVERSITE	42
7 DECLINAISON DES OBJECTIFS DE L'IUT DE CLERMONT EN LIEN AVEC LES AXES STRATEGIQUES DE L'UCA	43
7.1 AXE 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE COHERENTE, S'ADRESSANT A DES PUBLICS VARIES, ET EN RELATION AVEC LES BESOINS DES DIFFERENTS TERRITOIRES	43
7.1.1 DEVELOPPER ET COORDONNER L'OFFRE DE FORMATION	44

7.1.2	ACCUEILLIR DES PUBLICS DIVERSIFIES	44
7.1.3	FAIRE DE TOUT PARCOURS ETUDIANT UNE REUSSITE	45
7.1.4	VALORISER L'UCA A L'INTERNATIONAL	46
7.1.5	ETRE ACTEUR D'UNE POLITIQUE DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE AMBITIEUSE	47
7.2	AXE 2 : DEVELOPPER ET VALORISER LE RAYONNEMENT DE L'IUT ET DE L'UCA, FAVORISER LES PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS.....	48
7.2.1	RENFORCER LES LIENS DE L'IUT ET DES DEPARTEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT	48
7.2.2	FAVORISER LES INTERACTIONS ENTRE LES ETUDIANTS ET LES PARTENAIRES ECONOMIQUES	49
7.2.3	DYNAMISER, ORGANISER ET RENDRE PLUS PERTINENTE LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE	50
7.3	AXE 3 : PILOTAGE ET CONDITIONS DE VIE	50
7.3.1	AMELIORER LA MAITRISE DU PILOTAGE (ORGANISATION, DECISION, INFORMATION)	50
7.3.2	PILOTER LES RESSOURCES HUMAINES (ENSEIGNANTS ET BIATSS) EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE RH DE L'UCA	50
7.3.3	MAITRISE LES FINANCES (PILOTAGE, PREVISION ET EXECUTION)	51
7.3.4	DEVELOPPER L'USAGE DES TIC EN GENERAL ET DANS CERTAINES PRATIQUES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES	51
7.3.5	FAIRE DE L'IUT UN LIEU DE VIE POUR LES PERSONNELS ET USAGERS	52
7.3.6	INTEGRER UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	52
7.3.7	CONTRIBUER A LA CONSTRUCTION DES REGROUPEMENTS UNIVERSITAIRES	52
8	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CPOM IUT DE CLERMONT	53
8.1	RESPONSABILITE DU CONSEIL DE L'IUT	53
8.2	DELEGATIONS DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE AU DIRECTEUR DE L'IUT	53
8.3	MODALITES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PROPRES DE L'IUT DE CLERMONT	54
8.4	RECRUTEMENT DES PERSONNELS	54
8.5	MODALITES DE REVISION ANNUELLE DU CPOM	54
8.6	INTERACTION ENTRE LE DIALOGUE DE GESTION ET LE CPOM.....	55
9	ANNEXES	57
	ANNEXE 1 : GLOSSAIRE	57
	ANNEXE 2A : LISTE DES DIPLOMES 2016-2017	63
	ANNEXE 2B : LISTE DES DIPLOMES 2017-2018	65
	ANNEXE 3 : EQUIPES ET LABORATOIRES DE RECHERCHE EN 2016.....	67
	ANNEXE 4A : LISTE DES EMPLOIS ENSEIGNANTS AFFECTES A L'IUT	71
	ANNEXE 4B : LISTE DES EMPLOIS I.A.T.S.S. AFFECTES A L'IUT	73

Préambule

La loi du 10 août 2007 sur les libertés et responsabilités des universités, et les dispositions budgétaires du Code de l'éducation, ont entraîné des bouleversements profonds du financement et du mode de gestion des universités et par voie de conséquence de leurs composantes, en particulier les IUT. La globalisation des moyens au sein de l'Université nécessite une contractualisation nouvelle pour conserver l'autonomie de gestion qui a été une caractéristique essentielle du fonctionnement et de la réussite des IUT. De nouvelles relations se sont établies entre l'Université et les IUT, afin que la réussite qui leur est reconnue, puisse être assurée dans le cadre d'une gestion efficace renouvelée. Cette relation contractuelle s'inscrit dans la démarche qualité des universités.

L'Université Clermont Auvergne et l'IUT de Clermont souhaitent dans le cadre actuel trouver un équilibre qui permet à l'IUT de Clermont :

- De jouer pleinement son rôle de composante de l'Université, partie prenante de sa stratégie, contribuant à sa réussite, à son développement et à son rayonnement,
- De porter et de gérer des formations technologiques (spécifiques comme les DUT et les Licences Professionnelles) centrées sur une approche métiers, en lien très fort avec les milieux professionnels et nécessitant des moyens particuliers.

La pluridisciplinarité alliant secteurs secondaires et tertiaires, le cadrage national du diplôme DUT, la pédagogie spécifique développée et la mixité des statuts de chaque équipe de formation (enseignants-chercheurs, enseignants, intervenants de la profession) constituent les autres atouts fondamentaux des IUT.

Chaque IUT s'appuie sur un réseau important, développé depuis leur création. Ils y mutualisent leurs modes de pilotage et leurs pratiques pédagogiques (Assemblée des Directeurs d'IUT, Union des Présidents d'IUT, Commissions Pédagogiques Nationales, Commission Consultative Nationale, Assemblées de Chefs de Départements, Réseau de Relations Internationales, Associations Régionales des IUT, IUT en Ligne, etc.). Ces réseaux, qui leur confèrent réactivité et capacité de mutualisation et d'échange, garantissent la qualité et la lisibilité des diplômes délivrés par les IUT et facilitent l'amélioration de leurs pratiques. Le partenariat avec les milieux professionnels, qui est également une des caractéristiques essentielles du système IUT, prend des formes très diverses : coproduction des référentiels de formation, pilotage des conseils d'IUT par des présidents issus des milieux économiques, participation des professionnels aux enseignements, aux jurys et aux conseils de département et de perfectionnement, etc.

Ce présent document s'inscrit dans la définition des orientations et des engagements mutuels de l'Université Clermont Auvergne et de l'IUT de Clermont pour contribuer à la réalisation des objectifs fixés avec l'Etat dans le cadre du contrat quadriennal de l'établissement. Il s'agit également de tenir compte des projets présentés lors de l'évaluation de l'IUT de Clermont et de ses départements mais aussi des retours de cette évaluation par les Commissions Pédagogiques Nationales et la Commission Consultative Nationale des IUT.

Conformément au décret du 21 juillet 2014, les relations entre l'Université et l'IUT sont formalisées à travers un contrat d'objectifs et de moyens pluriannuel, modifiable chaque année par avenant en cohérence avec le dialogue de gestion et les grandes orientations budgétaires de l'établissement ; il concourt essentiellement à la réalisation des programmes pédagogiques nationaux du Diplôme Universitaire de Technologie. Ce contrat porte notamment sur les éléments mentionnés à l'article R. 719-64. Il est joint, revêtu d'un avis du Conseil de l'Institut Universitaire de Technologie, à la demande d'accréditation prévue à l'article L. 613-1. Ce contrat participe au projet annuel de performance de l'établissement et s'appuie sur des indicateurs fiables.

Conformément à l'article L 713-1, ce contrat porte au moins, pour l'ensemble des formations dispensées, sur les emplois alloués par l'établissement dans le cadre de son plafond d'emplois, les ressources de la composante, les dépenses de fonctionnement générées par son activité, ses charges d'enseignement et sa participation aux charges communes de l'établissement.

Il repose sur :

1. Un budget propre intégré (BPI), qui prévoit par nature les dépenses et les recettes générées par l'activité de l'IUT, qui précise la répartition des charges entre l'Université et l'IUT et qui inclut les ressources propres, les subventions et les dotations de l'IUT comme par exemple :
 - Subventions de l'Etat : dotations de fonctionnement et d'investissement attribuées par l'Université et identifiées par l'Etat, contrat d'établissement, etc.
 - Autres subventions et dotations : collectivités territoriales et autres organismes, etc.
 - Autres ressources : produits d'exploitation, taxe d'apprentissage, retour sur amortissements, droits d'inscription, facturations, prestations de formation continue, contrats avec les entreprises, etc.
2. Le décret qui décrit le périmètre du BPI et du COM, notamment en termes humains et financiers, de manière assez précise. Peuvent s'y ajouter d'autres éléments, notamment politiques (soutenir la place des IUT dans les regroupements universitaires, favoriser les passerelles entre L1 et DUT, DUT et L1, L2 et LP, etc.)
3. Un état des moyens affectés à l'IUT qui comprend les ressources humaines (postes d'Etat et contractuels avec la masse salariale correspondante), le patrimoine mobilier et immobilier dévolu.
4. Un état des services administratifs et pédagogiques délégués à l'IUT.

Le décret du 21 juillet 2014, fixe les relations entre l'Université et l'IUT à travers un contrat d'objectifs et de moyens pluriannuel, modifiable chaque année par avenant en cohérence avec le dialogue de gestion et les grandes orientations budgétaires de l'établissement.

Quant aux formations préparant au DUT, les contenus pédagogiques, les volumes horaires des maquettes, la répartition entre cours magistraux, TD et TP, la structuration en groupes de TD, TP, sont fixés pour chaque département par l'arrêté du 3 août 2005 relatif au Diplôme Universitaire de Technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur et l'arrêté du 10 août 2005 relatif à l'organisation des études conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie.

Le Diplôme Universitaire de Technologie a adopté une nouvelle organisation des études décrite dans les Programmes Pédagogiques Nationaux (PPN). L'ensemble des programmes pédagogiques nationaux des 24 spécialités de DUT a été rénové en 2013. Ces PPN, conformes au cadre général de l'arrêté du 3 août 2005 relatif au Diplôme Universitaire de Technologie, ont été conçus afin de permettre d'adapter les formations de DUT aux conséquences induites par la réforme du lycée.

Par ailleurs, outre les objectifs précités, le schéma des nouveaux PPN s'appuie sur :

- la présence d'un référentiel d'activités et de compétences,
- la description du référentiel complet de la formation lequel est ensuite décliné en fiches modules.

Ces nouveaux PPN sont guidés par plusieurs principes pédagogiques innovants et placés au cœur de la vocation professionnelle du DUT :

- Importance de la pédagogie par la technologie,
- Positionnement du projet personnel et professionnel de l'étudiant,
- Projets tuteurés et stages,
- Prise en compte des enjeux actuels de l'économie (entrepreneuriat, normalisation, intelligence économique, etc.).

Ces nouveaux programmes sont applicables en 1^{ère} année depuis la rentrée 2013 et en 2^{ème} année depuis la rentrée 2014. L'arrêté du 7 mai 2013 fixe l'organisation des études conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie des spécialités suivantes, Génie Industriel et Maintenance, Gestion des Entreprises et des Administrations et Informatique. Il est modifié par l'arrêté du 20 juillet 2016 pour l'organisation des études conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie des spécialités suivantes, Génie Industriel et Maintenance, Gestion des Entreprises et des Administrations. L'arrêté du 15 mai 2013 fixe l'organisation des études conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie des spécialités suivantes, Chimie, Génie Biologique, Mesures Physiques. L'arrêté du 19 juin 2013 fixe l'organisation des études conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie des spécialités suivantes, Métiers du Multimédia et de l'Internet, Réseaux et Télécommunications. L'ensemble des PPN est disponible sur <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53575/programmes-pedagogiques-nationaux-d.u.t.html>

1 Origines de l'IUT de Clermont

L'IUT de Clermont, créé en 1967, est un IUT multi-sites et multidisciplinaire.

Historiquement implanté dans le Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand, il a développé une offre de formation complémentaire sur les départements du Cantal depuis 1992 et de la Haute-Loire depuis 1994. Principale composante universitaire de l'enseignement technologique sur ces territoires, il propose des spécialités pouvant être regroupées en quatre pôles : Biologie ; Informatique, télécommunications et multimedia ; Sciences de l'ingénieur ; Gestion.

BIOLOGIE	Génie Biologique (Agronomie, Bio-informatique, Génie de l'Environnement)	Aurillac
	Génie Biologique (Analyses Biochimiques et Biologiques, Diététique)	Clermont-Ferrand
INFORMATIQUE, TELECOMMUNICATIONS ET MULTIMEDIA	Informatique	Clermont-Ferrand
	Informatique (Imagerie)	Puy-en-Velay
	Métiers du Multimedia et de l'Internet	Puy-en-Velay
	Réseaux & Télécommunications	Clermont-Ferrand
SCIENCES DE L'INGENIEUR	Chimie (Matériaux)	Puy-en-Velay
	Génie Industriel et Maintenance	Clermont-Ferrand
	Mesures Physiques	Clermont-Ferrand
GESTION	Gestion des Entreprises et des Administrations (GCF, GMO, GRH)	Aurillac
	Gestion des Entreprises et des Administrations (GCF, GMO)	Clermont-Ferrand

A cette offre nationale, il convient d'ajouter une offre de formation en Chine sous forme de DU en Infographie à Nanchang (province du Jiangxi) et en Gestion des Entreprises à Nanning (province du Guangxi).

Si le nombre de DUT est resté le même (huit spécialités dont trois dédoublées sur deux sites), le nombre de licences professionnelles est passé de 22 en 2010 à 16 en 2015. La régulation de l'offre de formation en licences professionnelles est la conséquence soit de faibles effectifs et de mauvaise adéquation avec les débouchés, soit de la nécessité de diminuer la charge de travail d'équipes pédagogiques déjà bien occupées.

2 Activités de l'IUT de Clermont en 2016-2017

L'IUT comprend 2660 étudiants inscrits en 2016-2017 (données du 15 janvier 2017) répartis sur cinq sites :

Site	Inscrits en 2012-2013	Inscrits en 2013-2014	Inscrits en 2014-2015	Inscrits en 2015-2016	Inscrits en 2016-2017
Aurillac	613	544	536	515	512
Clermont-Ferrand	1535	1434	1499	1436	1452
Montluçon	11	10	13	16	12
Puy-en-Velay	345	365	381	350	371
Etranger	405	383	345	68	313
Total	2909	2736	2774	2385	2660

Source : service scolarité IUT

Tableau 1: Répartition des inscrits sur les sites de l'IUT de Clermont

Effectifs Formation accréditée UCA : DUT + LP (Fiche de caractérisation SAPCG/UCA 23/03/2017)
2266 inscriptions en 2016/2017, soit **6%** de l'UCA

2.1.1 Actions de Formation

2.1.1.1 Diplômes

Diplôme Universitaire de Technologie :

- 8 spécialités : 1 secteur tertiaire (déclinée sur 2 sites) et 7 secteurs secondaires (dont 2 déclinées sur 2 sites)

Licences Professionnelles :

- 16 spécialités : 3 secteurs tertiaires et 13 secteurs secondaires

Diplômes d'Université :

- 5 dont 3 à l'international

Master Mentions Technologies Biomédicales (M1+M2) (co-porté par la Faculté de Médecine et l'IUT) :

- Spécialité Technologies médicales
- Spécialité Diagnostic Biomédical

Focus formations à faibles effectifs

En 2016/2017, 6 mentions de LP sont dites à faibles effectifs (effectifs inférieurs à 18) :

- Instrumentation Environnement (12 étudiants)
- Qualité-Sécurité-Environnement (13 étudiants)
- Multimedia (15 étudiants)
- Sciences de la mesure et du contrôle (15 étudiants)
- Produits Alimentaires de Terroir : Innovation et Valorisation (16 étudiants)
- Révision comptable (17 étudiants)

Erreur ! Source du renvoi introuvable.7

Erreur ! Source du renvoi introuvable.8

2.1.1.2 Répartition des effectifs 2016-2017 selon régime de formation

Source des tableaux et graphiques : Service scolarité de l'IUT

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Formation initiale	2638	2486	2521	2124	2381
Apprentissage	36	33	30	34	37
Contrats de professionnalisation	189	189	187	202	206
Formation continue	43	25	13	6	20
Reprise d'études	2	0	20	18	15
VAE/VAS	1	3	3	1	1
Total	2909	2736	2774	2385	2660

Tableau 2 : Evolution des effectifs par régime de formation de l'IUT de Clermont

Figure 1.1 : Répartition des 2660 étudiants inscrits 2016-2017 par régime de formation

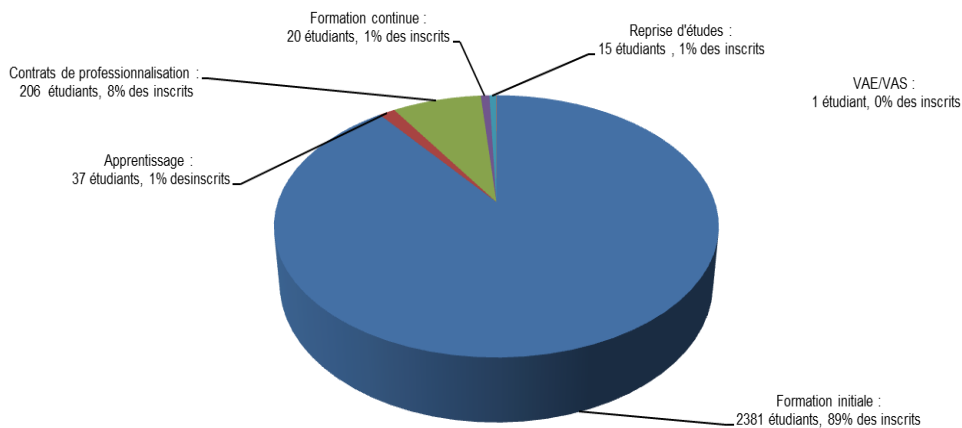
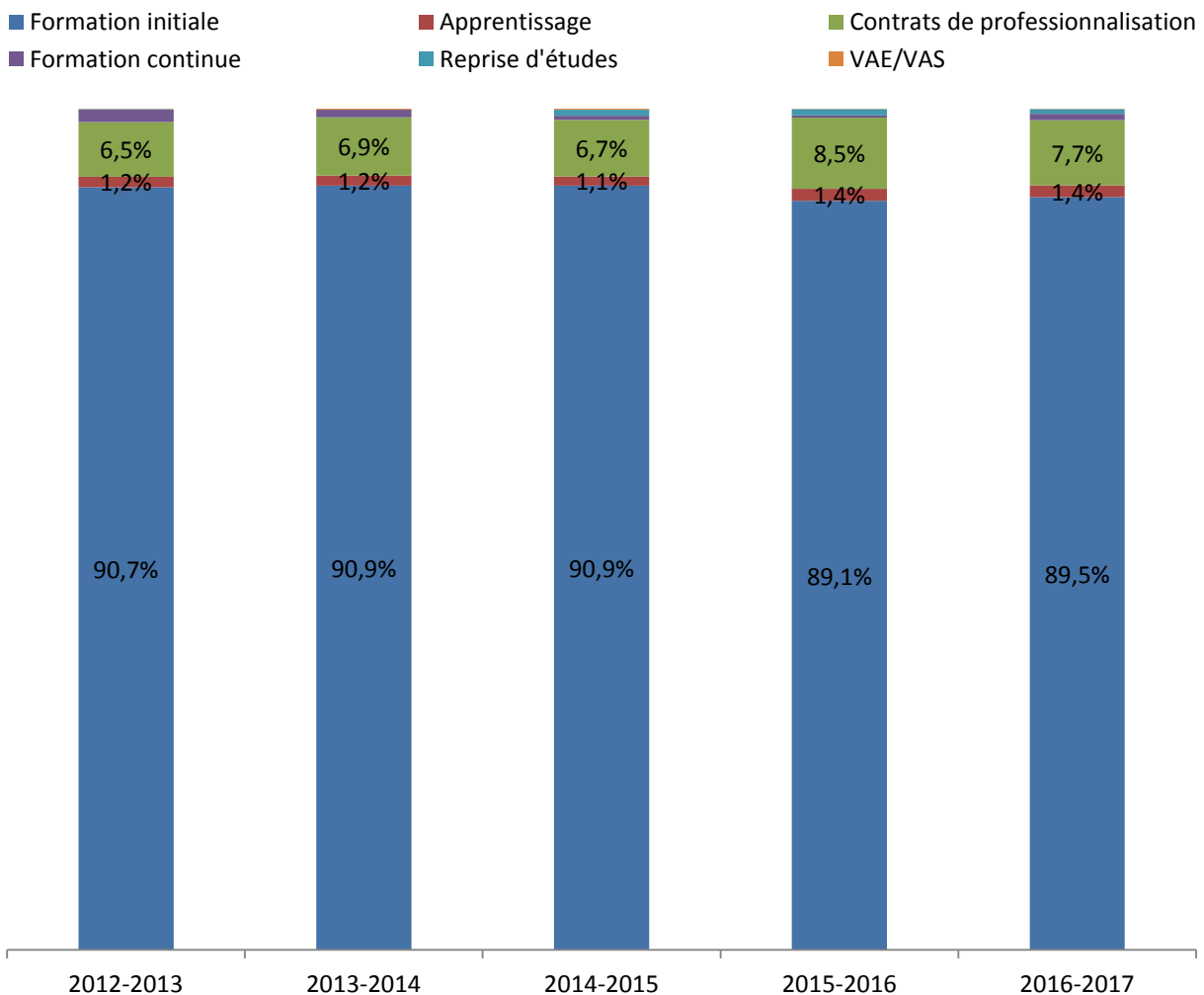


Figure 1.2 - Evolution du nombre d'étudiants selon le régime de formation



En pourcentage du nombre d'étudiants, la part des effectifs en formation initiale a baissé de 90,7% en 2012-2013 à 89,5% en 2016-2017. Parallèlement, on constate une hausse de la part des effectifs en contrats de professionnalisation de 1,2 points (6,5% à 7,7% sur la même période).

Figure 2.1 - Evolution des effectifs en formation continue

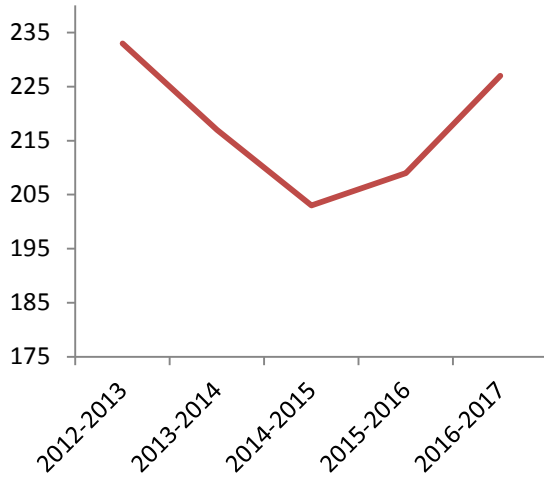
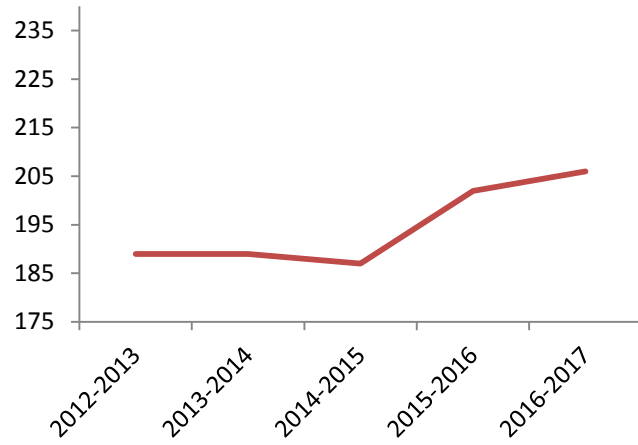


Figure 2.2 - Evolution du nombre d'étudiants en contrats de professionnalisation



Focus sur les inscriptions en DUT :

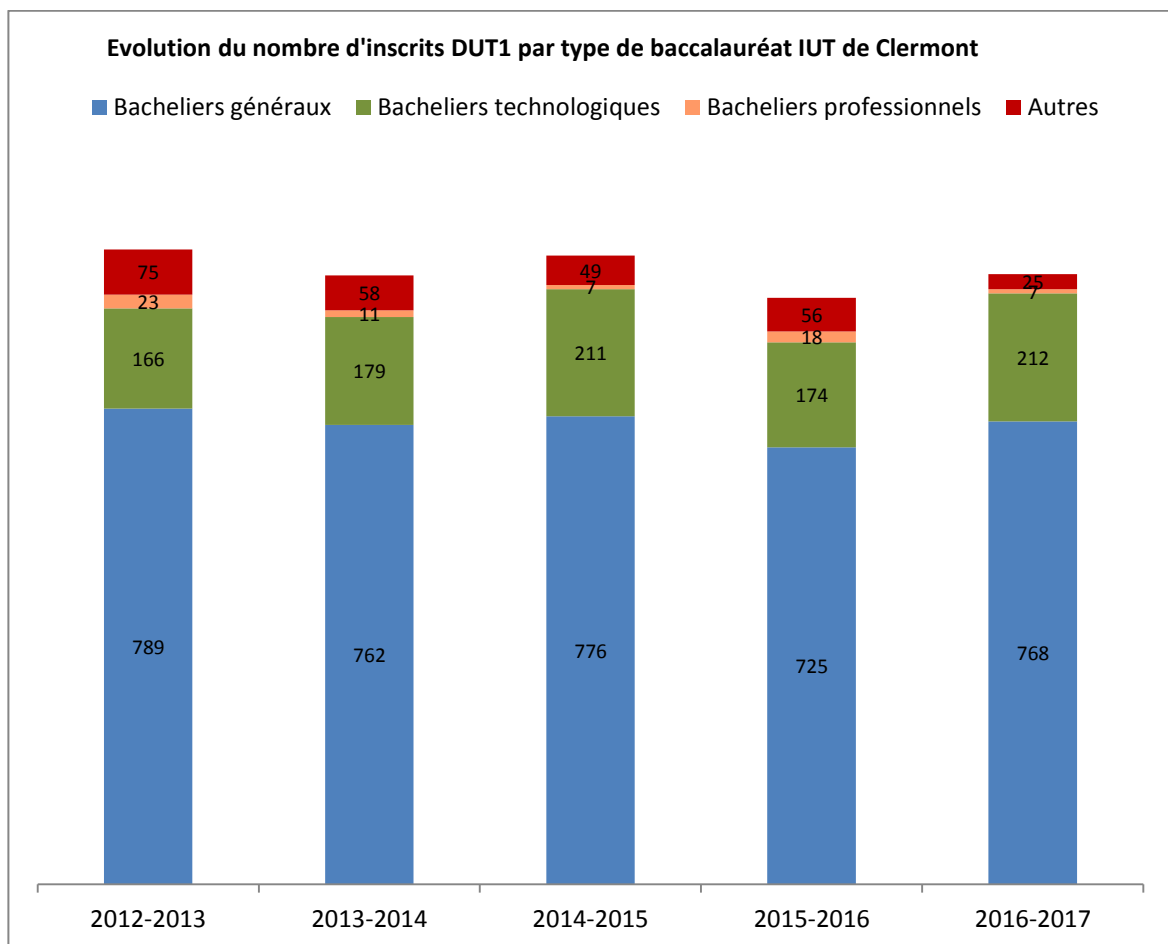


Figure 3 : Répartition des inscrits en DUT1 par type de baccalauréat

2.1.1.3 Dynamique des formations de l'IUT de Clermont

La situation actuelle des formations de l'IUT de Clermont est la résultante des priorités adoptées depuis 5 ans par l'IUT. Les efforts ont portés sur :

- La consolidation des effectifs et des formations de DUT avec la volonté affirmée de travailler sur la réussite des étudiants au premier semestre et sur les objectifs d'accueil et de réussite d'un public diversifié,
- La régulation de l'offre de formation en Licence Professionnelle et le développement de l'alternance (notamment via des contrats de professionnalisation),
- Les partenariats avec les secteurs socio-économiques,
- L'encouragement à la mobilité internationale.

Selon la fiche de caractérisation « scolarité » du SAPCG de l'UCA en date du 23 mars 2017, à la rentrée 2016, on constate une augmentation des effectifs en DUT première année (1024 contre 978 en 2015-2016 et 1014 en 2014-2015) ; les effectifs en DU (354 en 2014-2015) ont diminué en 2015-2016 en raison de la non ouverture des DU de Nanning (Chine) et les données de 2016-2017 ne prennent pas en compte les inscrits dans les DU de Nanning.

Selon les données du service de scolarité de l'IUT, la part des bacheliers technologiques dans les effectifs de DUT1 de l'IUT de Clermont a augmenté de 5 points entre 2012-2013 (16%) et 2016-2017 (21%) (cf figure 3, page 9).

Selon la fiche de caractérisation « scolarité » du SAPCG de l'UCA en date du 23 mars 2017, on constate une baisse des effectifs de Licences Professionnelles (399 en 2016-2017 contre 444 en 2014-2015).

2.1.2 Actions de Recherche et Transfert de Technologie

2.1.2.1 Les équipes et les laboratoires de recherche

Recherche fondamentale et recherche appliquée sont menées en lien avec les domaines de formation de l'IUT dans des secteurs aussi variés que peuvent l'être l'art appliqué et la physique nucléaire. Néanmoins deux grands pôles se détachent de l'analyse de la répartition des postes d'enseignants-chercheurs :

- Les disciplines attachées à la biologie au sens large justifiées par l'existence de deux départements « gros porteur » de biologie (BIO63 et BIO15). Sur la représentation ci-dessous il s'agit des sections CNU {40, 64, 65, 66, 67, 68} qui représentent 22% de nos postes.
- Les disciplines attachées à l'informatique au sens large justifiées par deux départements informatique dont un gros porteur (Info63 et Info43) ainsi que des départements pratiquant des disciplines très proches comme R&T et MMI. Sur la représentation ci-dessous il s'agit des sections CNU {26, 27, 61} qui représentent 41% de nos postes.

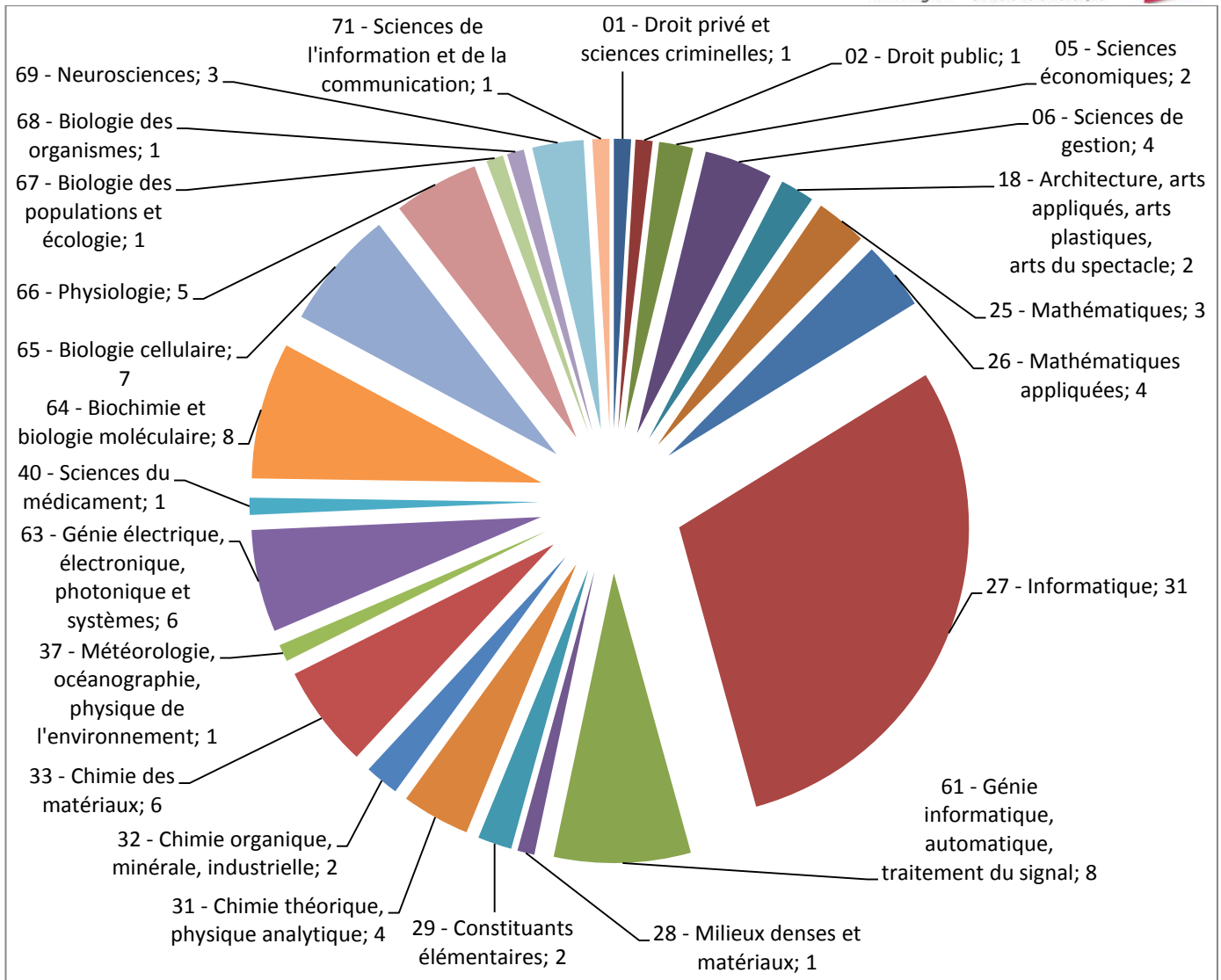
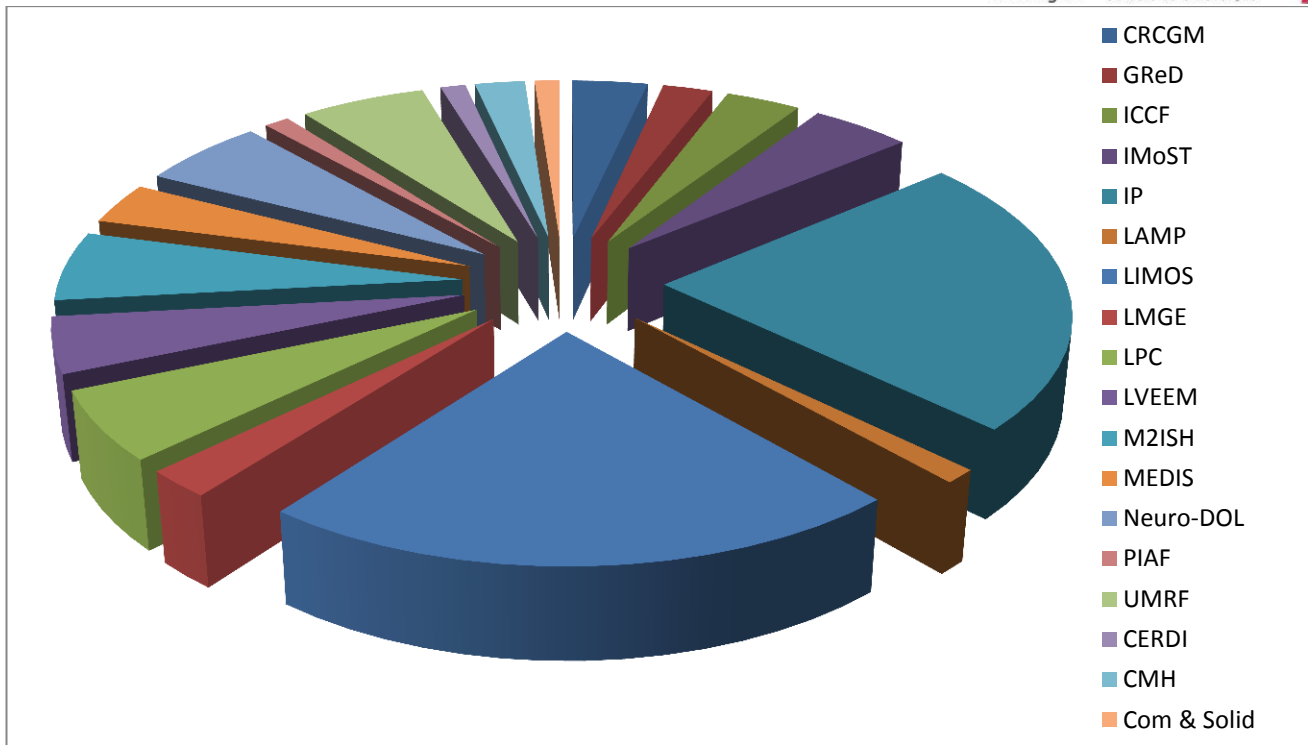


Figure 4 : Répartition des 105 enseignants chercheurs par section du C.N.U.

Compte tenu du caractère pluridisciplinaire de l'IUT par la présence de départements secondaires (CHIMIE, GB63, GB15 GIM, INFO63, INFO43, MMI, MP, R&T) et tertiaires (GEA63, GEA15), les enseignants chercheurs se répartissent dans 24 sections du CNU (voir graphique 3.2) avec :

- 79% dans le secteur secondaire,
- 21% dans le secteur tertiaire.

Les champs disciplinaires correspondants à l'expertise recherche des enseignants-chercheurs de l'IUT sont nombreux et très variés (18 Laboratoires recensés pour 3 sites). Cette recherche peut être pratiquée au sein des laboratoires du Campus de l'UCA, mais aussi au sein même des locaux de l'IUT pour certaines équipes comme groupe « Résistance » du laboratoire IMoST, R&P du laboratoire LIMOS, l'équipe C-Biosenss du laboratoire LPC. D'autres activités sont développées sur nos sites territoriaux comme LVEEM au Puy-en-Velay par exemple (voir graphique 5). Les activités de recherche majoritaires sont portées par l'Institut Pascal, le LIMOS et les laboratoires connectés à la Biologie.



Graphique 5 : Répartition des enseignants chercheurs par laboratoire de recherche labellisé

Pour connaître un peu plus précisément les activités majeures de ces différents laboratoires, un résumé des activités développées par les Enseignants-chercheurs de notre IUT est donné en annexe 3 : Equipes et laboratoires en 2016.

2.1.2.2 Valorisation et transfert de technologies

L'IUT dispose sur chacun de ses sites des plateformes technologiques qui travaillent pour ou avec les entreprises et qui sont aussi utilisées dans le cadre de la formation des étudiants :

- Pour le site d'Aubière nous signalerons la chaîne de production de savonnette utilisée par le département GIM pour visualiser un nombre important de problématiques liées aux chaînes de production, aux processus automatisés et à la robotique.
- Pour nos deux sites territoriaux la capacité de transfert de technologie résulte de la dotation A2EX dans le cadre du PIA2 qui permet au site d'un Puy-en-Velay de disposer d'un FabLab extrêmement bien équipé et au site d'Aurillac de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions des télétravailleurs.

3 Performance de l'IUT de Clermont

La contribution de l'IUT à la performance de l'Université est décrite dans ce paragraphe et explicitée avec des indicateurs.

3.1 Indicateurs de formation

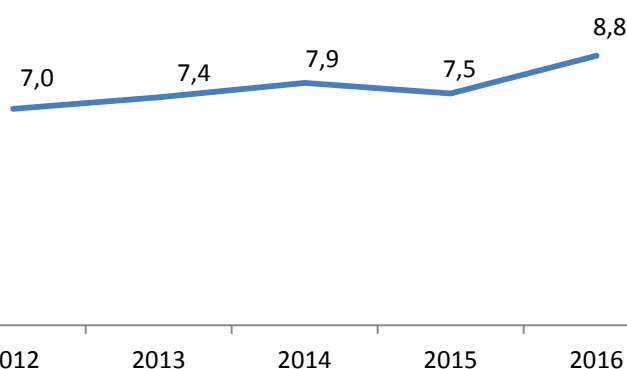
3.1.1 Attractivité

Campagne APB 2016/2017, nombre de demandes d'admission en DUT à classer (procédure normale) :

Taux admission	Site de Clermont		Site d'Aurillac		Site du Puy-en-Velay		Global
	Tertiaire	Secondaire	Tertiaire	Secondaire	Tertiaire	Secondaire	
Candidatures	987	3877	416	1692		1542	8514
Capacité	120	472	84	135		162	973
Pression (Dossiers / Places)	8,23	8,21	4,95	12,53		9,52	8,75

Tableau 3 : Tableau des admissions en DUT 2016-2017

Taux de pression en DUT 1e année



Le nombre de candidatures en DUT première année est passée de 6988 à 8514 entre 2012 et 2016, soit une augmentation de 21%, attestant de l'attractivité des DUT de l'IUT de Clermont.

Figure 6 – Evolution du taux de pression au recrutement

3.1.2 Accueil de publics diversifiés

3.1.2.1 Alternance

Le développement de l'alternance reste une priorité de l'IUT de Clermont : la quasi-totalité des licences professionnelles sont ouvertes en alternance.

Année 2016/2017 (janvier 2017)	Formation initiale	Apprentis	Contrats de professionnalisation	Formation Continue	Reprise d'études	VAE/ VES	Total
DUT	1855		10	8	9	1	1883
LPRO	152	37	196	12	2		399
Total	2007	37	206	20	11	1	2282

Tableau 4 : Statut des apprenants des formations diplômantes de l'IUT de Clermont

3.1.2.2 Bacheliers technologiques

L'IUT de Clermont participe aux travaux du groupe de travail sur le continuum Bac-3/Bac+3 avec le Rectorat et également sur le continuum « voie technologique – IUT » en lien avec l'inspection académique. Le Conseil de l'IUT de Clermont s'est officiellement engagé dans une politique volontariste d'accueil et de suivi de la réussite des bacheliers technologiques, tout en fixant des pourcentages cibles de bacheliers technologiques et un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. Il définit et vote les objectifs d'accueil pour chaque DUT.

Pour la campagne 2017, le pourcentage cible des bacheliers technologiques est 21% des capacités d'accueil de l'IUT de Clermont (soit environ 200 places), avec la répartition par département suivante :

FORMATIONS	CAPACITES D'ACCUEIL 2017/2018	% CIBLES BACHELIERS TECHNOLOGIQUES 2017-2018
DUT GB63 ABB1	98	25%
DUT GB63 DIET	14	5%
DUT GB15 AGRONOMIE	45	20%
DUT GB15 GENIE DE L'ENVIRONNEMENT	45	20%
DUT GB15 BIO INFORMATIQUE	45	20%
DUT CHIMIE	52	25%
DUT MP	112	10%
DUT GIM	56	25%
DUT INFO 63	136	15%
DUT INFO 43	56	18%
DUT R&T	56	25%
DUT MMI	56	35%
DUT GEA 63	120	20%
DUT GEA 15	84	30%
Total IUT		21%

Tableau 5 : Cibles de recrutement des bacheliers technologiques de l'IUT de Clermont

En miroir de cette politique, l'IUT reste tributaire des candidatures APB. En 2016/2017, la campagne a révélé les pourcentages de candidats issus de bacs technologiques¹ donnés ci-dessous :

¹ Indépendant du numéro de vœu associé

Recrutement 2016 (rentrée 2016)	% bacheliers technologiques
GB63	26,36 %
GIM	44,00 %
INFO63	23,88%
MP	5,21%
R&T	35,08%
CHIMIE	6,38%
GB15	15,28%
INFO43	8,33%
GEA63	20,00%
GEA15	27,47%
MMI	28,07%
Moyenne	21,37%

Tableau 6 : Pourcentage de candidatures de bacheliers technologiques (APB 2016/2017)

3.1.2.3 Etudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau

Cas des étudiants en situation de handicap :

Les étudiants handicapés bénéficient au sein de l'IUT d'un accompagnement particulier par l'équipe pédagogique du département concerné, par l'infirmière et par le SUH. Les aménagements de la scolarité de l'IUT sont effectués au cas par cas afin de conjuguer la vie universitaire et extra-universitaire et de favoriser la réussite des étudiants.

D'autres pathologies sont maintenant déclarées par les étudiants : la dyslexie notamment. Les étudiants peuvent alors être en réelle difficulté et avoir besoin de tiers temps.

Cas particulier des sportifs de haut niveau :

Pour concilier sports de haut niveau et études universitaires, l'IUT accueille et accompagne ces publics spécifiques (sportifs de haut niveau et de bon niveau régional) dans le cadre du SUAPS. Cette procédure est mise en place grâce à l'implication d'enseignants référents de l'IUT qui travaille en collaboration avec le SUAPS/SHBN et les clubs sportifs locaux où les étudiants ont la possibilité de s'entraîner dans la semaine. Les étudiants sportifs bénéficient aussi d'un dispositif personnalisé (aménagement de l'emploi du temps, des contrôles, voire du cursus) en vue de faciliter les conditions d'entraînement et de compétition.

Cas particulier des artistes de haut niveau :

Le département mesures physiques a accueilli en 2015/2016 un clarinettiste de haut niveau qui a demandé une année de césure à l'issue de sa première année de DUT.

Pour ces trois publics spécifiques, les équipes pédagogiques des départements s'impliquent pour chercher et mettre en place des solutions pour aider les étudiants dans leur scolarité et les amener à la réussite. Pour exemple, le département GEA offre la préparation d'un DUT GEA CHAM (Cycle à Horaires AMénagés) en 3 ans avec des enseignements seulement le matin pour des publics dits « empêchés » (sportifs ou artistes de haut ou bon niveau, auto-entrepreneurs ou toutes personnes dont les contraintes professionnelles, de santé ou autres, ne permettent de suivre la formation à temps plein).

Année 2016-2017	Nb étudiants situation handicap	Nb étudiants sportifs haut niveau	Nb étudiants artistes haut niveau
DUT	24	21	1
LPro	5	0	0
DU	0	0	0
DUETI	0	0	0
Moyenne	29	21	1

Tableau 7 : Répartition des étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau et artistes de haut niveau (2016-2017)

3.1.2.4 Mobilité entrante

Programme	Pays	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Programme ERASMUS	Espagne					
	Pologne					
	Royaume-Uni					
Programmes ADIUT	Mexique	2	0	2	6	6
	Thaïlande					1
	Vietnam				1	
Hors programmes – candidatures individuelles						
Total étudiants étrangers		2	0	2	7	7

Tableau 8 : Evolution du flux d'étudiants étrangers entrant en formation à l'IUT de Clermont

3.1.2.5 Etudiants boursiers

En 2016-2017, l'IUT de Clermont compte 47% d'étudiants boursiers en DUT. Le calcul de ce pourcentage d'étudiants boursiers ne peut être fait que sur la formation initiale classique en DUT.

3.1.3 Réussite aux semestres et au diplôme

Suivi de cohortes	Année
	2009-2010
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	1013
Taux de réussite au DUT en 2 ans	67%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	10%
	2010-2011
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	932
Taux de réussite au DUT en 2 ans	69%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	9%
	2011-2012
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	933
Taux de réussite au DUT en 2 ans	66%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	9%
	2012-2013
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	970
Taux de réussite au DUT en 2 ans	71%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	4%
	2013-2014
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	865
Taux de réussite au DUT en 2 ans	69%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	12%

Source : service scolarité IUT

Tableau 9.1 : Taux de réussite des néo-entrants en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013

Taux de réussite au diplôme pour l'année 2015-2016 (Source : SAPCG – UCA 23 mars 2017)

Il est de 91,4% pour les DUT et de 92,4% pour les LP.

Suivi de cohortes bacs technologiques	Année
	2009-2010
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	181
Taux de réussite au DUT en 2 ans	52%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	9%
	2010-2011
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	161
Taux de réussite au DUT en 2 ans	53%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	10%
	2011-2012
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	166
Taux de réussite au DUT en 2 ans	61%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	12%
	2012-2013
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	149
Taux de réussite au DUT en 2 ans	59%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	5%
	2013-2014
Nb. de néo-rentrants DUT 1A	163
Taux de réussite au DUT en 2 ans	55%
Taux de réussite au DUT en 3 ans	21%

Tableau 9.2 : Taux de réussite des néo-entrants en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013

3.2 Devenir des diplômés de DUT

DUT enquête observatoire de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ex-UDA) sur la promotion sortie en 2013	% des réponses (taux de réponse 96%) Au 01/01/2014
Insertion professionnelle immédiate	6,5%
Poursuite d'études	88,5%
Dont LP	40,4%
Dont école d'ingénieurs	16,5%
Dont école supérieure de commerce	3,8%
Recherche d'emploi	2,8%
Autres situations	2,2%

Tableau 10.1: Suivi des diplômés de DUT promotion 2013 (enquête à 6 mois du diplôme)

DUT enquête observatoire de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (ex-UDA) sur la promotion sortie en 2013	%des réponses (taux de réponse 88%) Au 01/12/2015
En emploi	31,7%
Dont : En emploi au niveau du DUT	24,6%
En emploi après poursuite d'études	69,5%
En emploi qualifié sans lié avec le diplôme	1,1%
En emploi à un niveau inférieur au DUT	4,8%
En recherche d'emploi	6,4%
En études	60,5%
Autres situations	1,4%

Tableau 10.2: Suivi des diplômés de DUT promotion 2013 (enquête à 30 mois du diplôme)

3.3 Mobilité sortante

Source : service Relations Internationales IUT

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
DUT	99	137	126	109	112
DU					
LP	2	15	32	12	14
Total	101	152	158	121	126

Tableau 11.1 - Evolution du nombre des stages à l'étranger (S2, S4, S6)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
DUT				7	17
DU	18	16	14	32	22
LP			4	4	
Total	18	16	18	43	39

Tableau 11.2 - Evolution du nombre des semestres à l'étranger (S2, S4, S6)

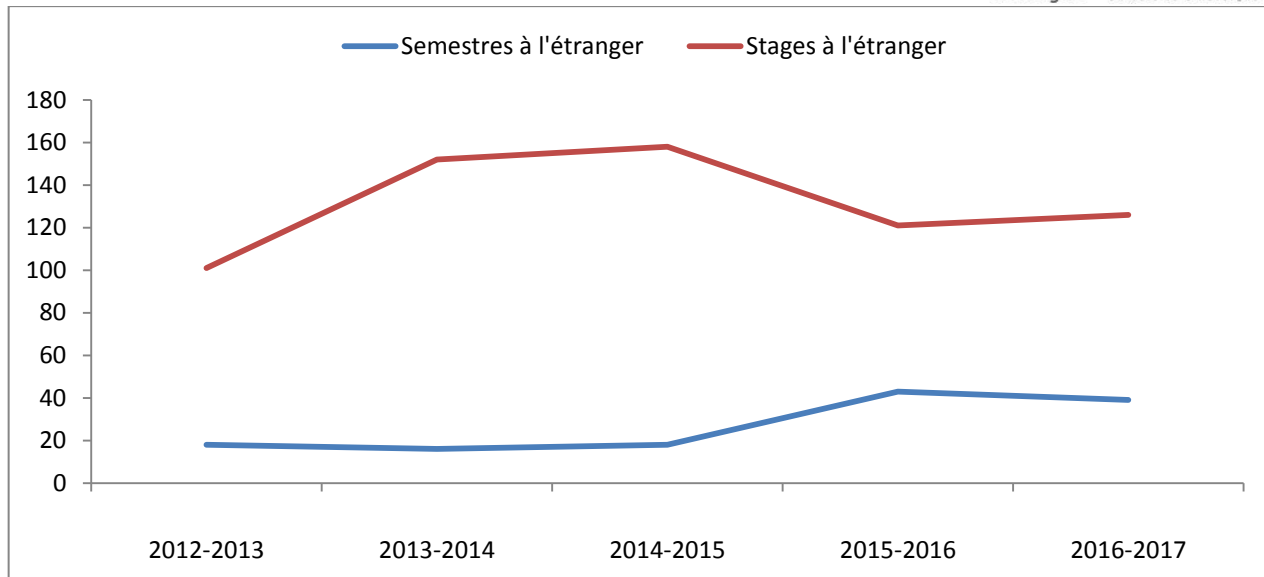


Figure 7 – Evolution de la mobilité étudiante sortante (2012-2017)

Les semestres à l'étranger sont réalisés pour l'instant seulement au Canada.

En 2017/2018, dans le cadre d'un accord Erasmus, un projet de semestre à Aberystwyth au Royaume-Uni pour deux étudiants du département Informatique du Puy-en-Velay est à l'étude.

3.4 Nombre de partenariats avec convention : 15

- **Conventions cadres :**

- Chine : Nanning
- Chine : Nanchang
- Liban
- Brésil
- Inde
- Canada : CEGEP Chicoutimi
- Canada : CEGEP Sainte-Foy
- Canada : CEGEP Saint Jean sur Richelieu
- Canada : Collège AHUNTSIC
- Canada : UQAC
- Canada : UQAT

- **Conventions ERASMUS :**

- Espagne
- Pologne
- Royaume-Uni : Robert Gordon University
- Royaume-Uni : Nottingham Trent University

3.5 Évaluation des formations diplômantes

L'évaluation des formations est effectuée selon les procédures données par l'Université.

En ce qui concerne les stages, une évaluation du stagiaire est faite par l'organisme d'accueil, mais le stagiaire évalue également son organisme d'accueil (Suivi des stages via l'ENT).

3.6 Transfert de technologie et prestations

En 2016, le montant des prestations réalisées se montent à 2648 euros HT, essentiellement en lien avec le FabLab sur le site du Puy-en-Velay. Les recettes encaissées sont de 1691,20 € HT.

La mise à disposition du plateau technique de télétravail sur le site d'Aurillac en décembre 2016 donnera lieu à des recettes en 2017.

3.7 Indicateurs de recherche

Au 01/01/2016, l'IUT de Clermont comptait 91% d'enseignants-chercheurs rattachés à une structure de recherche labellisée. Dans la répartition de la figure 8 il est possible de constater le ratio très faible du nombre de postes de Professeur des Universités par rapport au cumul du nombre de postes de MCF occupés par des collègues habilités ou non.

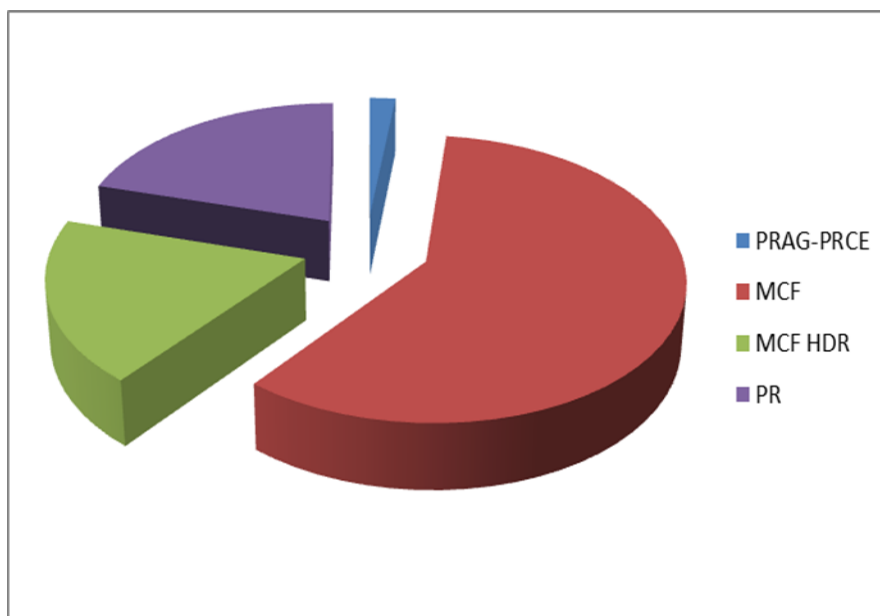


Figure 8 : Personnels impliqués dans les activités de recherche, présents sur les 3 sites de l'IUT de Clermont (2016).

A noter que 11 enseignants du second degré sont titulaires d'un doctorat (liste établie au 22/06/2017) :

Spécialités	Nombre d'enseignants du second degré titulaires d'un doctorat
Chimie	1
Génie mécanique	2
Langue et littérature françaises	2
Lettres et sciences humaines	1
Littérature comparée	1
Littérature et civilisation françaises	1
Mathématiques	1
Sciences de gestion	1
Vision et robotique	1

Contribution à l'activité recherche de l'UCA

Ces activités de recherche donnent lieu régulièrement à des articles dans des revues internationales, des communications présentées dans des conférences internationales ou nationales ainsi qu'à la participation à des ouvrages collectifs. La synthèse de la production scientifique des Enseignants et Enseignants-Chercheurs pour l'année civile 2016 donne une répartition par catégories, identique à celle de l'année 2015. Il faut noter que le nombre de revues internationales est supérieur à celui issu du cumul du nombre des contributions à des conférences internationales, et de celui des conférences nationales. Ceci est le signe d'une bonne stratégie de publication (voir la figure 9 qui donne cette répartition).

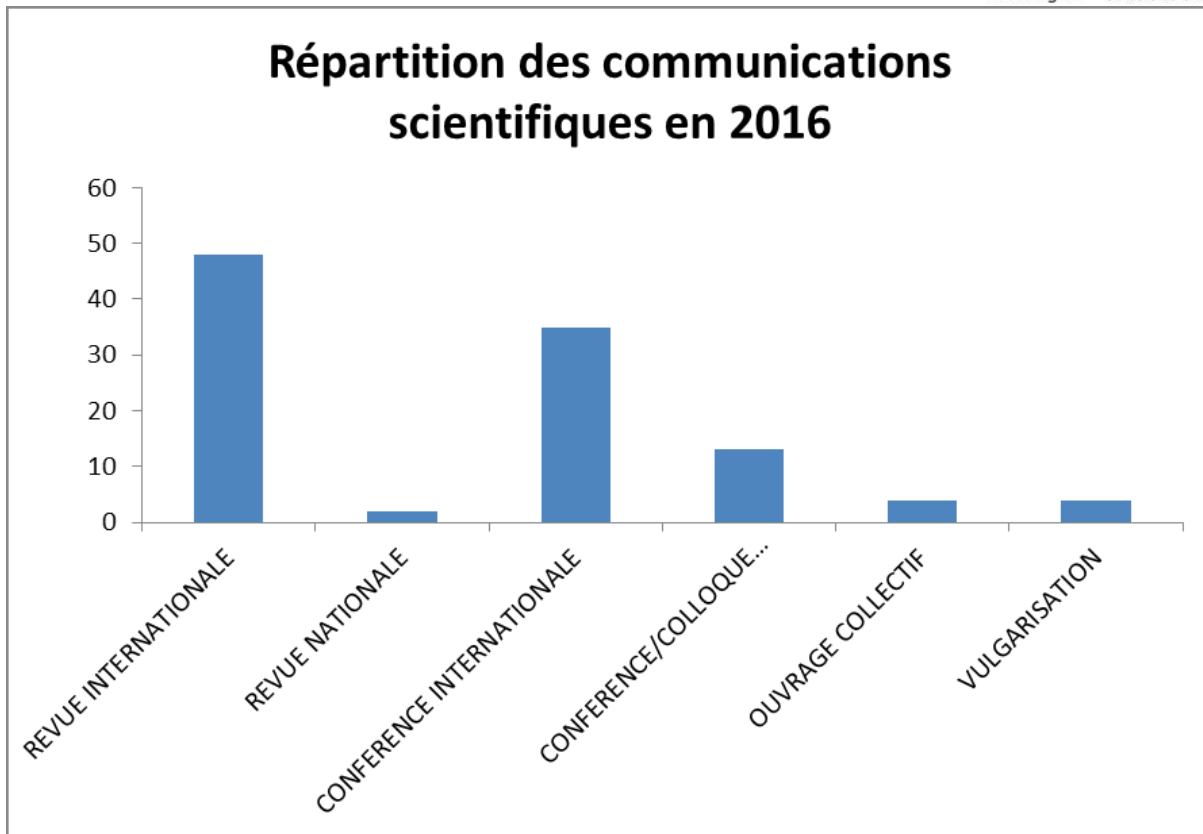


Figure 9 : Répartition des communications scientifiques en 2016 pour les Enseignants-Chercheurs de l'IUT de Clermont.

3.8 Indicateurs de gouvernance

Exécution du budget 2016

- % de ressources propres exercice 2016 = 44,7%
- % exécution du budget 2016 : 97 %
 - Investissement : 98%
 - Fonctionnement : 87%
 - Salaires : 99 %

4 Moyens en 2016-2017

4.1 Moyens humains

4.1.1 Potentiel

Lors de l'évaluation de la CCN en janvier 2015, l'IUT comptait **193** postes enseignants et assimilés et **86** postes B.I.A.T.S.S.

Janvier 2015	PU	MCF	ASSISTANT	ATER	2nd°	Associés	Doctorants contractuels	Total
Effectifs en janvier 2015	22	82	1	5	57	10	16	193
%/total	54%				30%			

Tableau 12 : Répartition du potentiel enseignant en janvier 2015 (Evaluation CCN)

	Potentiel Théorique (hETD)	Décharges	Potentiel net
PR	4224		
MCF	15936		
ATER	960		
PAST	960		
Contrats doctoraux	1024		
PRAG	11520		
PRCE/PLP	10368		
Total	44992	2911	42081

Tableau 13 : Répartition du potentiel d'enseignement (h ETD) en janvier 2015

Les décharges administratives des enseignants ne sont pas compensées, ni les congés maladie, ni les congés maternité, ni les supports vacants pour raisons diverses.

Professeur invité en 2016/2017 : 5 pour un ½ mois

Sous services restants en 2016/2017 : 0 h

Décharges accordées pour 2016/2017 :

L'estimatif du montant des décharges de service pour 2017-2018 s'élève à 2617,03 HTD.

Echanges inter-composantes : en date du 21 juin 2017 pour 2016-2017, les enseignants de l'IUT d'Aubière effectuent **1 686,85 HTD** hors de l'IUT et à l'inverse, l'IUT reçoit **2 036,91 HTD** d'autres composantes, selon la répartition suivante :

	Reçoit de	Donne à
EUM	548,5	128,5
EC DROIT	291,95	147,52
EC ECO		177,5
FACULTE MEDECINE	1017,79	99,5
FACULTE PHARMACIE	178,67	114,5
P1 ETUDES ET SANTE		14
PRES		16
UNIV. CLERMONT 2		979,83
AUTRES ETAB EXT		9,5
extraction de Geisha le 21/06/2017	2036,91	1686,85

Tableau 14 – Echange intercomposantes (hETD)

Le potentiel enseignant très insuffisant conduit à un volume d'heures complémentaires important.

Part des enseignements de l'établissement dans les enseignements de LP : 61 % en moyenne.

DEPARTEMENT	LICENCE	HEURES ETD ASSURES			REPARTITION	
		Permanents	IE	TOTAL	Permanents	IE
CHIMIE	LP QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT	202,33	211,16	413,49	48,93%	51,07%
INFO43	LP IMAGE & SON	478	782,16	1260,16	37,93%	62,07%
MMI	LP MULTIMEDIA	294,91	449,34	744,25	39,63%	60,37%
GENIE BIOLOGIQUE	LP ETUDES MOLECULAIRES	576,08	135,17	711,25	81,00%	19,00%
	LP TECH DIAG BIO MED	350,28	274,17	624,45	56,09%	43,91%
GENIE BIOLOGIQUE	LP AGRO ENVIRONNEMENTAL	181,39	406,33	587,72	30,86%	69,14%
	LP PAT	149	314,58	463,58	32,14%	67,86%
GEA 63	LP GESTION OPE & PAIE	317	148	465	68,17%	31,83%
GEA 15	LP E-GRH	512	310,5	822,5	62,25%	37,75%
	LIC PRO REVISION COMPTA	265	313,5	578,5	45,81%	54,19%
GIM	LP SYSTEMES INDUSTRIELS	2268,7	499,5	2768,2	81,96%	18,04%
INFO63	LP INTRANET / INTERNET	348	182	530	65,66%	34,34%
	LP GENIE LOGICIEL	499	229	728	68,54%	31,46%
MP	LP SC MESURES & CONTRÔLE	323	132	455	70,99%	29,01%
	LP INSTRUMENTATION ENV.	353,86	189,17	543,03	65,16%	34,84%
RT	LP ADM SECURITE RESEAUX	650,01	363,33	1013,34	64,15%	35,85%
	TOTAL	7768,56	4939,91	12708,47	61,13%	38,87%

Tableau 15 : Répartition des heures ETD entre permanents et extérieurs en LP

Pour information : ce tableau a été conçu à partir d'une extraction Geisha datant du 21 juin 2017 sur laquelle il ne doit manquer que quelques heures de suivis de stage et/ou d'alternants. Notre ratio d'enseignement assuré par les collègues de notre composante est un peu élevé par rapport aux consignes de l'UCA (50 %).

Ratio H/E²

		DUT1	DUT2	LP	ss-total DUT+LP	M1	M2	DAEU A	DAEUB	Autres
2015/2016	charge	33772	29715	12982	76469	401	336	533	0	1008
	Effectifs FI + FC	997	839	420	2256	14	17	24	5	157
	H/E	33,9	35,4	30,9	33,9	28,6	19,8	22,2	0	6,4
2016/2017	charge	34489	29099	12526	76114	343	360	533	0	1427
	Effectifs FI + FC	1038	843	403	2284	15	16	22	11	159
	H/E	33,2	34,5	31,1	33,3	22,9	22,5	24,2	0	9

4.1.2 Masse salariale (hors recherche)

Selon la fiche de caractérisation du SAPCG/UCA du 22 mars 2017 :

- La masse salariale de l'IUT de Clermont s'élève 14,6 M€ en 2016.
- Rapportée à la masse salariale estimée pour l'UCA dans le budget rectificatif 2016³, elle en représente environ 6,8%
- Le nombre d'ETPT est de 211⁴, soit un coût moyen de 69 011 €.
- Calculée avec des coûts moyens, la masse salariale de l'IUT (15,1 M€) est supérieure à sa masse salariale en coûts réels.

Masse salariale en coûts moyens						
Données 2016	Enseignants titulaires	Enseignants contractuels	Biatss titulaires	Biatss contractuels	HC	TOTAL
ETP IUT	105	8	64	35		212
Coût moyen UCA	90 802 €	34 775 €	50 681 €	31 179 €		
Total	9 534 210 €	278 200 €	3 243 584 €	1 061 265 €	1 011 659 €	15 128 909 €
	68%	2%	23%	7%		

Tableau 16 – Masse salariale en 2016 – Source : UCA

² Document fourni par DGS/UCA le 17 mai 2017.

³ Source : Budget initial 2017. Rapport de l'ordonnateur présenté à l'Assemblée constitutive de l'UCA du 29 novembre 2016.

⁴ Dans la fiche de caractérisation « masse salariale » du SAPCG : le chiffre global ETPT annoncé (211) diffère de la somme des ETPT des enseignants titulaires et contractuels et des BIATSS titulaires et contractuels.

4.1.3 Dotation en emplois

L'article L713-9 du code de l'éducation est respecté puisqu'il prévoit que le Conseil de l'IUT soumette au Conseil d'Administration la répartition des emplois. Dans le cas où l'Université Clermont Auvergne envisage de modifier le nombre des emplois affectés à l'IUT, il sollicite l'accord du Conseil de l'IUT pour modifier la répartition initiale. Ces modifications s'opèrent de fait dans le cadre du dialogue de gestion de notre établissement.

La liste des emplois de l'IUT de Clermont figure dans le CPOM comme il est stipulé annexe 4. La liste des personnels correspond aux personnels qui relèvent de l'autorité du Directeur de l'IUT.

4.1.3.1 Emplois délégués par l'Etat (plafond d'emplois Etat en 2017)

Catégorie	Emplois
PR	22
MCF	82
ASSISTANT ENS SUP	1
Total EC	105
PRAG	30
PRCE	25
PLP	2
ENSAM	0
PEPS	0
Total 2nd degré	57
PAST	10
ATER	6
Total non-permanents	16
Total	178

Tableau 17 : Répartition des emplois d'enseignants 2016-2017

Situation 2016/2017 :

- 1 PR en délégation IUF → Enseignant-chercheur contractuel financé sur bourse ERC jusqu'au 31/08/2017
- 1 PR en détachement → Enseignant contractuel jusqu'au 31/08/2017
- 1 MCF en disponibilité → Enseignant chercheur contractuel jusqu'au 31/08/2017
- 1 MCF mis à disposition → Enseignant chercheur contractuel jusqu'au 31/08/2017
- 2 postes MCF mis au concours campagne synchronisée 2017/2018 → 2 ATER jusqu'au 31/08/2017

Départs à la retraite effectifs ou potentiels d'ici 2020

(nombre de enseignants permanents qui vont avoir 62 ans avant la fin de ce CPOM) :

Date de naissance	Nombre de titulaires (EC ou second degré)
1951	1
1952	3
1953	2
1954	4
1955	1
1956	4
1957	2
1958	3

Catégorie	ITRF	AENES	Total
A	16	1	17
B	20	2	22
C	25	5	30
Total	61	8	69

Tableau 18 : Répartition des emplois BIATSS 2016-2017

Situation 2016/2017 :

1 IGE → Contractuel jusqu'au 31/08/2017 (Pôle entreprises)

1 ADJAENES → Contractuel jusqu'au 31/08/2017

Départs à la retraite effectifs ou potentiels d'ici 2020

(nombre de titulaires BIATSS qui vont avoir 62 ans avant la fin de ce CPOM) :

Date de naissance	Nombre de titulaires BIATSS
1951	0
1952	2
1953	0
1954	1
1955	2
1956	2
1957	0
1958	2

4.1.3.2 Emplois contractuels sur budget Etat

Catégorie	Emplois	ETP
Contrat doctoral	15	15
ATER	2	2
EC contractuel	3	3
Total Ens. Chercheurs	20	20
Contractuel type second degré	1	1
Total Ens. 2nd degré	1	1
Total	21	21

Tableau 20 : Enseignants contractuels sur budget état en 2016-2017

- 15 contrats doctoraux 64 Htd – 12 mois - dont 7 contrats renouvelables au 31/08/2017
- 2 ATER – 1 du 1/9/2016 au 31/08/2017 et 1 du 01/10/2016 au 31/08/2017
- 3 enseignants chercheurs contractuels 100%
- 1 enseignant contractuel 100%

Les deux ATER, les trois enseignants chercheurs et l'enseignant viennent occuper des postes momentanément laissés vacants par des titulaires partis en mutation, ayant fait valoir leurs droits à la retraite ou en détachement.

Catégorie	Total
A	1
B	-
C	1
Total	2

Tableau 21 : Personnels contractuels sur budget Etat en 2016-2017

- 1 contractuel IGE - 100 % du 23/01/2017 au 31/08/2017
- 1 contractuel adjoint administratif 50 % jusqu'au 31/08/2017

Ces emplois viennent pour certains occuper des postes momentanément laissés vacants par des titulaires partis en mutation, ayant fait valoir leurs droits à la retraite ou en disponibilité.

4.1.3.3 Emplois contractuels sur ressources propres

Catégorie	Total
A	3
B	1
C	12
Total	16

Tableau 22 : Emplois contractuels BIATSS 2016-2017 sur ressources propres

- Catégorie A : 1 contractuel CDI ASI, 1 contractuel CDD ASI, 1 contractuel CDD IGE – 100%
- Catégorie B : 1 contractuel CDD – 100%
- Catégorie C : 8 contractuels CDD et 4 contractuels CDI (dont 1 sur rompus de temps partiel) – 100%

Ces emplois, qui viennent compenser le manque de personnels titulaires, sont financés sur ressources propres.

4.2 Moyens financiers

4.2.1 Ressources

Les ressources de l'IUT sont constituées de ses ressources propres (formation continue, apprentissage, contrats, prestations, etc.), des subventions des collectivités territoriales ou autres organismes régionaux, des reversements effectués par l'Université (droits d'inscriptions, contrat quadriennal, retour sur amortissements, etc.) auxquels s'ajoute la part de dotation de l'Etat attribuée par l'Université.

A noter que l'IUT de Clermont n'a de visibilité ni sur le montant des droits sur les diplômes nationaux, ni sur le montant des redevances sport et culture et des redevances de la vie universitaire relatifs à la composante.

En 2016, le montant global des ressources propres encaissées par l'IUT de Clermont est de 2 995 747 €, soit 44,7% du total des ressources encaissées.

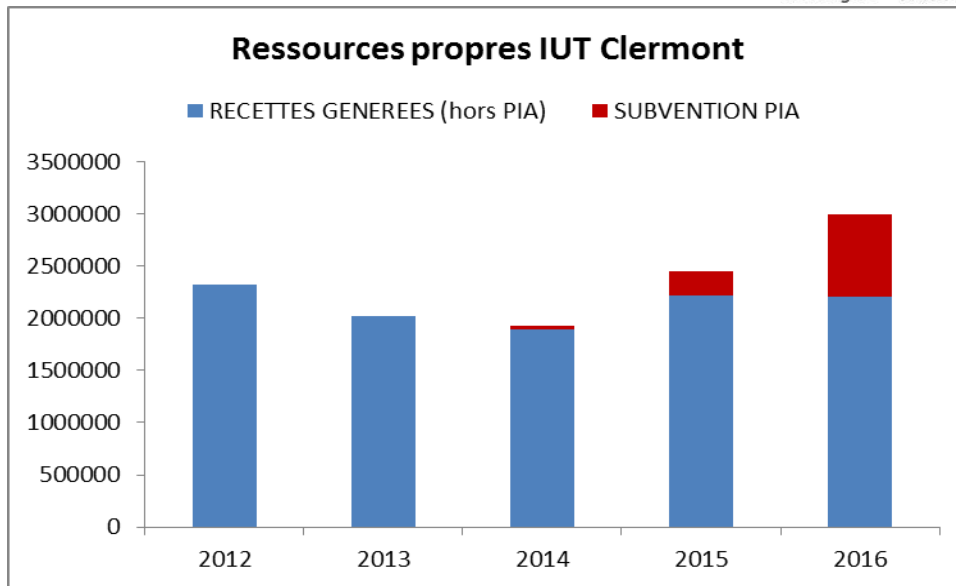


Figure 10 - Evolution des ressources propres de l'IUT de Clermont (2012-2016)

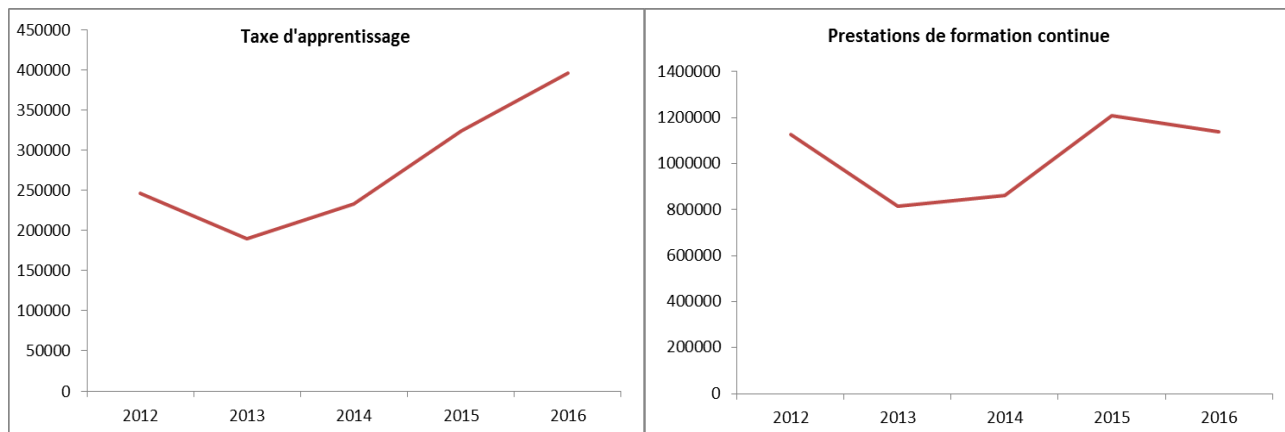


Figure 11.1- Evolution de la taxe d'apprentissage perçue par l'IUT de Clermont (2012-2016)

Figure 11.2 – Evolution des prestations de formation continue perçues par l'IUT de Clermont (2012-2016)

4.2.2 Dépenses

En 2016, la masse salariale de l'IUT de Clermont s'élève à 18 952 750 € et se décompose en trois catégories :

- Plafond 1 (P1) : titulaires enseignants et non enseignants
- Plafond 2 (P2) : contractuels
- Heures complémentaires (HC)

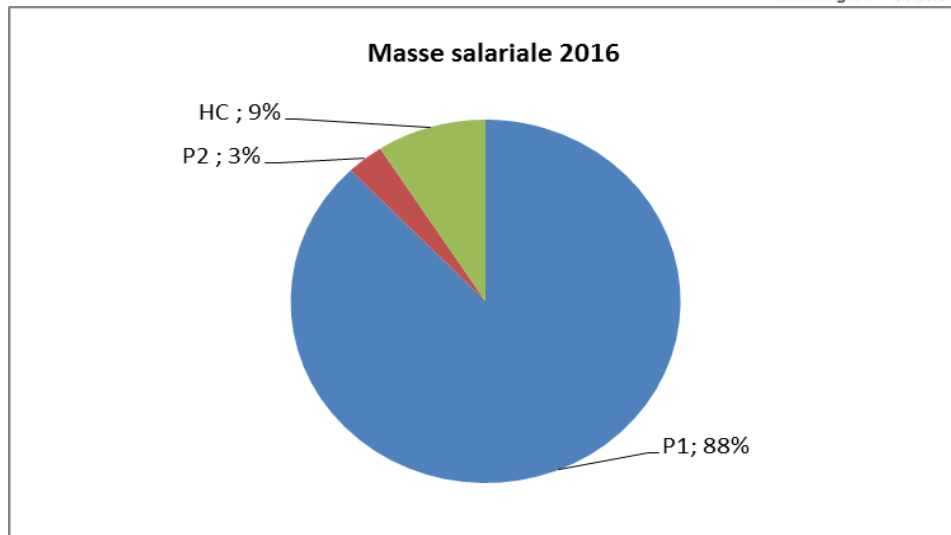


Figure 12 – Segmentation de la masse salariale en 2016

A l'instar de l'IUT d'Allier, il serait utile de mettre en place des outils de pilotage et de gestion des volumes horaires. Les outils utilisés par l'IUT d'Allier permettent d'avoir une vision précise pour chaque formation sur :

- Le volume horaire prévisionnel
- Le consommé de la formation sans et avec les heures de suivis (stages, alternants, projets tuteurés)
- Le taux de couverture du PPN ramenée à l'étudiant
- La dotation horaire
- Un comparatif entre la consommation théorique et la pratique.

Le graphique ci-dessous présente, de 2012 à 2016, outre les amortissements, l'évolution des dépenses autres que la masse salariale, à savoir :

- Les dépenses d'investissement
- Les dépenses de fonctionnement (hors logistique)
- Les dépenses de logistique (eau, électricité, chauffage sur réseau)

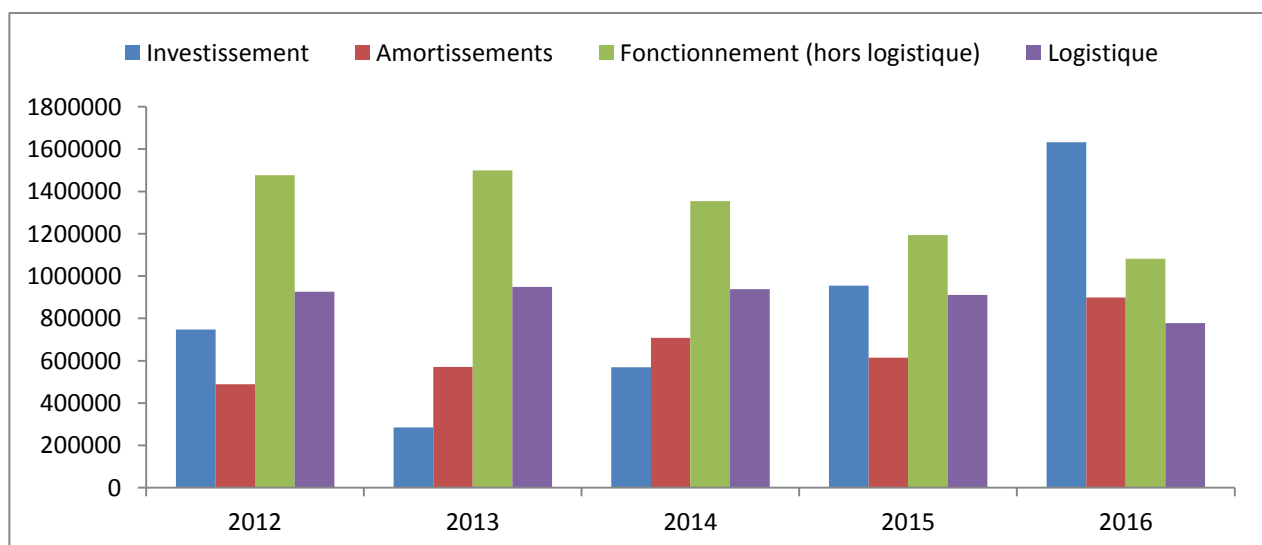


Figure 13 – Evolution des dépenses (autres que la masse salariale) et des amortissements (2012-2016)

4.3 Moyens logistiques et patrimoniaux

Site	A	B	C	D	E	Total SHON M ²
CEZEAUX	11244	1020	1323	4764	4505	22856
AURILLAC		4735		3940	645	9320
LE PUY		3115	3644			6759

Tableau 23 : Répartition en catégorie du patrimoine alloué à l'IUT en 2015

Catégorie A : coût interventions de remise à neuf estimé entre 0 et 20% du prix du neuf

Catégorie B : coût interventions de remise à neuf estimé entre 20% et 40% du prix du neuf

Catégorie C : coût interventions de remise à neuf estimé entre 40% et 60% du prix du neuf

Catégorie D : coût interventions de remise à neuf estimé entre 60% et 80% du prix du neuf

Sur le site des Cézeaux, les bâtiments les plus anciens datent de 1968. Des travaux de rénovation de ces bâtiments ont commencé en juin 2014.

Les deux premières tranches ont concerné le bâtiment du bloc central et celui du département de biologie : les travaux se sont terminés mi-septembre 2015. Lors de ces travaux, l'animalerie a été intégrée au bâtiment de biologie.

L'opération de rénovation du bâtiment de mesures physiques a débuté en avril 2016 et se décompose en trois phases, la troisième devant se terminer fin septembre 2017.

Lors du dialogue avec la Présidence le 31 mai 2017, l'IUT a demandé que l'opération de rénovation suivante prévue en 2019 concerne le bâtiment Info-R&T plutôt que les amphithéâtres. La rénovation de ces derniers ferait l'objet de la dernière tranche de travaux.

5 Bilan de l'évaluation de l'IUT

A la date de rédaction de ce document, toutes les conclusions des CPN et de la CCN étaient connues.

En ce qui concerne l'IUT de Clermont et l'évaluation CCN :

- Points forts et expériences à mutualiser
 - Fort ancrage territorial, répondant aux besoins de formation ; fort soutien des collectivités territoriales. Ceci tout en répondant à des besoins nationaux, via des adaptations locales judicieusement choisies
 - Dynamique notamment vis-à-vis des sites délocalisés qui porte ses fruits : communication vers les bacheliers notamment technologiques, intégration dans des dispositifs tels que cordées de la réussite ou AVOSTTI (Accompagnement des VOcations Scientifiques et Techniques vers le Titre d'Ingénieurs) en lien avec Polytech C-F, A2Ex, confortation de la recherche sur site, labellisation "campus des métiers et des qualifications"...
 - Prise en compte des recommandations de l'évaluation précédente : rénovation des bâtiments, retard en TICE rattrapé pour partie, clarification de l'OF en direction de la Chine. A poursuivre notamment au niveau de la vie étudiante et du pilotage
 - Travail en commun avec l'IUT d'Allier afin de se préparer à la fusion des deux universités

- Points faibles et actions à envisager

- L'accueil et la réussite des bacheliers notamment technologiques est hétérogène. L'échange de bonnes pratiques entre départements serait bénéfique ; un bilan sur la mise en place des PPN aussi
- Un faible taux d'encadrement ; une diminution des crédits récurrents ; pas de CPOM et de BPI : une visibilité des moyens et missions et des marges de manoeuvre faibles empêchant un développement, voire une amélioration de l'existant. La fusion des deux universités doit amener une régularisation de l'application des textes réglementaires (CPOM et BPI)
- Une implication des personnels à susciter, en premier lieu via un dialogue, notamment en cette période pré-fusion
- Un Document Unique à déployer ; un suivi médical des personnels à améliorer (visite annuelle, accès à la médecine préventive facilité...)
- Amélioration de la vie étudiante à poursuivre : La vie universitaire s'est améliorée depuis la dernière évaluation (2012), notamment en ce qui concerne les activités sportives et culturelles sur les deux sites délocalisés ; une salle de sport est attendue sur Le Puy en Velay. La restauration paraît satisfaisante, sauf sur Clermont-Ferrand où la cafeteria sur le site de l'IUT, privilégiée au restaurant universitaire (10 min à pied) est sous dimensionnée en place et repas. L'accès aux bibliothèques est satisfaisant ; l'offre de logements également. La possibilité de consulter infirmière ou médecin est connue. Leur disponibilité semble insuffisante sur les sites délocalisés. La possibilité de consulter une assistante sociale est moins connue, tout site confondu. Les étudiants participent à la vie institutionnelle : conseils de département, conseil de perfectionnement, commissions de site et conseil d'IUT. Aussi au niveau de la CFVU de l'université. Les étudiants élus de site délocalisés ont leurs déplacements remboursés.
- Amélioration du pilotage à poursuivre : pilotage assez centralisé (directeur et directeur-adjoint), appuyé par un nouveau RA (après 6 mois de vacance de poste) et un CODI (avec les chefs de département) qui se réunit 2 fois par mois. Tentative de nomination de chargés de mission issus notamment des sites délocalisés, pour des missions transversales (finance, relations extérieures, etc.) n'a pas abouti complètement, faute de reconnaissance de ces derniers (refus de reconnaissance via des primes de la part de l'université). Mise en place depuis 2014-2015 de comités de site à Aurillac et au Puy, avec participation dans certaines réunions des représentants des collectivités territoriales et du monde socio-économique. Cette initiative est à poursuivre (une demande en ce sens formulée par les personnels de Clermont) en clarifiant le rôle de ces comités auprès des représentants des personnels et des étudiants. Arrêt de l'évaluation des formations et des enseignements pilotée par l'université, en attente de clarification du devenir de cette évaluation (destinataires des réponses ? Quels objectifs ?). Des évaluations se font au niveau de certains départements.

Conclusion des experts (visite du 28 avril 2016) : L'IUT de Clermont-Ferrand est dynamique et remplit son rôle de formation et d'aménagement du territoire. Ce dynamisme, que traduisent de nombreuses initiatives et projets récents ou en cours (formation continue, A2Ex, campus des métiers et des qualifications, cordées de la réussite, etc.) ainsi que les liens forts avec les collectivités territoriales et le monde socio-économique ne peuvent pallier à eux-seuls le manque de moyens tant humains que financiers. Dans ces conditions, l'amélioration de la réussite des étudiants, ou toute autre perspective d'amélioration ou de développement est un défi, à relever tant que faire ce peut. La fusion des deux universités est une chance à saisir, notamment pour les deux IUT, afin de retenir le meilleur des pratiques de chacune et, dans le cas de l'IUT de Clermont-Ferrand, d'avoir une visibilité sur son avenir et une possibilité d'amélioration notamment en taux d'encadrement pour remplir ses missions. Cette fusion devra également veiller, dans le cadre du collegium "Technologie et Sciences de l'Ingénieur" dont le fonctionnement reste à définir, à la prise en compte formation et recherche des départements des deux IUT non directement partie prenante (GEA et GBio, pour l'IUT de Clermont-Ferrand, TC et GLT pour l'IUT d'Allier)

Appréciations et recommandations de la CCN IUT : L'IUT est dynamique. Certains de ses départements ont mis en place des actions pour favoriser la réussite des étudiants qui mériteraient d'être partagées au sein de l'IUT pour une meilleure efficacité. Les taux de réussite restent perfectibles. Il convient de mettre en place une évaluation des formations systématique. L'IUT soutient activement la recherche. Il construit des relations partenariales fortes avec les milieux socio-économiques. Le taux d'encadrement qui reste bas rend difficile le partage de certains projets.

Pour ce qui est des départements et des évaluations CPN :

BIO 63 – Conclusions et recommandations de la CPN – Visite 12 novembre 2015

Le département de Génie Biologique de l'IUT de Clermont-Ferrand offre des locaux maintenant rénovés, une longue expérience dans le pilotage de ses formations et une forte notoriété lui assurant une attractivité suffisante pour ne pas rencontrer de problèmes de recrutement. Il a su développer par son dynamisme des formations continues qui en augmentant sa dimension professionnelle lui assure parallèlement des ressources propres lui permettant de faire fonctionner ses formations dans des conditions satisfaisantes. Cependant, la diminution des moyens alloués par l'IUT risque de compromettre ce bon fonctionnement ; l'IUT doit en être conscient.

Le Programme Pédagogique National est mis en œuvre sans difficultés dans le département. Cependant, il n'est exécuté qu'à 85 % par manque de moyens alors que des modalités pédagogiques adaptées à l'évolution des connaissances et des compétences des étudiants doivent être davantage formalisées dans les modules d'enseignement par la mise en place d'enseignements innovants. D'autre part, la réparation des moyens humains entre les deux options mériterait un nouvel équilibre afin d'offrir plus de professionnalisation aux étudiants de l'option ABB. Les projets de partenariat à l'international et de nouvelles Lpro restent à développer et à encourager.

BIO 15 – Conclusions et recommandations de la CPN – Visite 13 novembre 2015

Le département Génie Biologique du site d'Aurillac fait preuve d'un grand dynamisme.

Les 2 options de DUT portées par le département sont en parfaite concordance avec le tissu économique local.

La 3^e option ouverte à titre expérimental garde une forte attractivité. La pérennisation souhaitée par le département de cette option sous la forme d'une option intégrée au PPN ne peut être envisageable qu'avec l'appui des acteurs professionnels de la branche certifiant l'employabilité d'étudiant en bio-informatique à un niveau bac+2.

Le site d'Aurillac souffre d'un enclavement géographique important qui doit être pris en compte dans la gestion des ressources humaines de l'IUT afin de réduire les déséquilibres entre les différents sites.

CHIMIE – Conclusions et recommandations de la CPN – Visite 24 novembre 2015

Le département est composé d'une équipe pédagogique, administrative et technique dynamique et impliquée. Ses locaux sont propres et agréables et les salles de TP très bien tenues. Ses très bonnes interactions avec le tissu industriel lui permettent d'une part, d'avoir un taux de stages réalisés dans des laboratoires académiques extrêmement faible et d'autre part, de porter une LP en alternance qui assure une partie non négligeable des ressources du département. Toutefois, l'attractivité du département commence à devenir problématique et il ne faudrait pas que le niveau des candidatures continue à baisser.

Nos recommandations sont : veiller à doter convenablement le département en fonctionnement pour parer à toute éventualité, augmenter le taux de réalisation du volume horaire PPN, amplifier l'ouverture à l'international (participation aux programmes ADIUT), tirer parti de l'excellente dynamique de la LP pour impliquer plus d'intervenants professionnels dans le DUT (mutualisation ?), donner un peu plus de respiration à l'emploi du temps, systématiser les certifications (C2i, projet Voltaire), revoir le PPP et mettre en place et faire signer une charte de sécurité aux étudiants.

GEA 15 – Conclusions et recommandations de la CPN – Visioconférence 16 décembre 2015

Le département GEA d'Aurillac remplit pleinement sa mission d'enseignement universitaire professionnalisé et de proximité. Le territoire restant encore relativement « enclavé » il est particulièrement important qu'un tel IUT soit présent. Les collectivités soutiennent fidèlement cette antenne universitaire connaissant bien les retombées positives pour le territoire.

Le taux de satisfaction des étudiants est élevé dans ce département qui porte une politique d'ouverture à l'international particulièrement satisfaisante. L'équipe pédagogique autour du chef de département est dynamique et impliquée.

Les points sur lesquels il faudrait travailler concernent :

1 - l'amélioration du taux de réussite des bacheliers technologiques par :

- une information sur les exigences du DUT Gea dans les lycées technologiques;
- du soutien renforcé pour ce public, particulièrement en première année. Ce soutien passe par la participation des enseignants du département.

2 – développer la communication sur le DUT Gea pour les autres sections de terminales des lycées préparant aux filières générales dans le Cantal et les départements limitrophes pour éviter la baisse des dossiers des filières générales.

3 – proposer une poursuite d'étude sur place en licence professionnelle plus particulièrement adaptée aux GMO, mais cela nécessite le renforcement de l'équipe pédagogique (un titulaire de plus).

4 – mettre en place l'évaluation des enseignements.

5 – proposer une pratique du sport universitaire plus développée.

6 – rendre plus visible l'IUT sur le site avec par exemple un accueil mutualisé en RDC des deux départements (Gea et G biologique). Cela peut passer aussi par la nomination d'un directeur adjoint (ou autre responsabilité) de l'IUT représentant le site d'Aurillac, afin de porter les projets du site.

GEA 63 – Conclusions et recommandations de la CPN – Visioconférence 16 décembre 2015

Le département vient de changer de direction après une période de relative instabilité qui semble avoir bloqué la définition d'une politique visible du département.

La nouvelle équipe expérimentée autour du chef de département (composé en particulier de la chargée des emplois du temps et de la gestion des salles, du chargé des stages de deuxième année, du chargé des projets tutorés, du responsable de la formation DUT à horaires aménagés en 3 ans et de la responsable de la licence professionnelle) est dynamique, motivée dans sa volonté de faire évoluer le département.

Nous notons une implication forte du département dans le dispositif CREA-IUT qui vaut une reconnaissance importante des milieux économiques et le développement de relations avec le monde professionnel à travers différentes journées spécifiques.

Le programme national Gea est correctement dispensé à Clermont et le département a des relations suivies depuis toujours avec les entreprises.

Les points sur lesquels il faudrait plus particulièrement travailler concernent :

- Les salles disponibles : un travail est nécessaire avec la direction de l'IUT pour chercher des solutions au problème crucial des surfaces mises à disposition de Gea.
- Rééquilibrage dans les postes entre les disciplines : l'équipe pédagogique Gea manque tout particulièrement d'EC en gestion. La composition de cette équipe est visiblement déséquilibrée entre disciplines où la gestion est le parent pauvre. De plus il est indispensable que le poste bloqué par l'université puisse revenir à la prochaine rentrée en Gea.
- L'offre de formation : l'offre de formation est limitée en particulier en ce qui concerne les licences professionnelles (une seule), et explique un taux de poursuites d'études longues particulièrement élevé.

- La pratique de l'évaluation des enseignements par les étudiants : le département ne devrait pas attendre que l'université lui impose cette pratique pour mettre en place une politique d'amélioration continue des enseignements et ainsi donner la parole aux usagers.
- Développer la politique de soutien aux étudiants en difficultés : le département met en place une politique de soutien fort intéressante, mais les volumes horaires attribués restent assez faibles. Dans la mesure du possible il serait bon d'amplifier ce mécanisme.

GIM – Conclusions et recommandations de la CPN – Visite 4 décembre 2015

L'équipe pédagogique du département GIM de Clermont Ferrand est dynamique, s'investit beaucoup dans la formation et dans l'évolution des plateformes de Travaux Pratiques. Une réorganisation des locaux qui sont d'ailleurs très bien entretenus, a été effectuée pour mutualiser les équipements avec le département Mesures Physiques. A tout moment, on constate le souci permanent de l'équipe pédagogique à orienter ses réflexions et ses actions autour d'une recherche globale d'efficacité, d'optimisation des ressources et des moyens mis en œuvre toujours en adéquation avec le tissu industriel. Comme la plupart des départements GIM de France, le recrutement est difficile malgré une forte implication de l'équipe pédagogique et des besoins industriels réels.

Le département est sous doté en terme d'enseignants. La perte d'un enseignant du supérieur (détaché) aggrave cette situation. L'engagement d'un contractuel, sur ce poste, devrait permettre d'améliorer significativement le taux d'encadrement du département. La perte de ce poste d'enseignant est paradoxale avec le développement de la licence professionnelle du département et les besoins des industriels locaux en techniciens. Le département devra progressivement mettre en place des actions pour respecter la répartition cours/TD/TP du PPN.

INFO 63 – Conclusions et recommandations de la CPN – Visite 25 novembre 2015 – EVALUATION SOUHAITEE A 3 ANS.

Si le dossier apporte des éléments intéressants sur plusieurs points d'organisation pédagogique, les experts n'ont pu que regretter de n'avoir pu obtenir de renseignements plus précis sur l'exécution du PPN, ce qui rend plus difficile l'appréhension globale du fonctionnement du département.

Le département a su mettre en place sur bien des points une organisation efficace et des approches novatrices – par exemple sur le PPP ou les projets tutorés. Les entretiens avec l'équipe et les étudiants ont montré que les usagers et les personnels sont globalement satisfaits du fonctionnement.

La taille des groupes (ainsi en première année 131 étudiants pour 4 groupes TD, soit plus de 32 étudiants par groupe) est supérieure à la norme du PPN, d'autant que la configuration des salles TP conduit à réaliser une part notable de ces séances à deux étudiants par poste en groupe TD. C'est un point qui a particulièrement interpellé les deux experts.

La CPN recommande donc de :

- Continuer la mise en place du PPN et l'intégration des nouveaux membres de l'équipe pédagogique ;
- Dans le même temps, maintenir à minima la contribution des personnels administratif et technique ;
- Conforter les actions entreprises qui amènent à un meilleur accueil des bacheliers technologiques et à une amélioration des taux de réussite ;
- Continuer la réflexion et les actions mises en place vers les lycées de façon à conforter le recrutement, en particulier vers les nouvelles options (ISN en bac S, SIN en bac STI2D) et vers le public féminin ;
- Ramener la taille des groupes en particulier en première année en maîtrisant le recrutement ;
- Veiller à ce que les équipements informatiques se rapprochent d'un poste par étudiant ;
- Plus généralement, mettre en conformité l'organisation – nombre et taille des groupes, répartition CM/TD/TP, configuration des locaux et en particulier des salles TP – afin de se rapprocher de la norme du PPN.

Ces derniers points ne relèvent évidemment pas de la seule responsabilité du département, les contraintes de budget, de personnel et de locaux étant ici prépondérantes.

Toutefois, la commission souhaite que la réflexion soit prolongée afin que le département obtienne les moyens – en locaux, en personnels, en ressources financières – qui lui permettront de donner aux étudiants des conditions d'étude plus proches des dispositions du PPN.

INFO 43 – Conclusions et recommandations de la CPN – Visite 26 novembre 2015

Le dossier est clair et donne une bonne vue d'ensemble du fonctionnement du département. La visite a également été très riche et informative. Les experts se sont particulièrement intéressés à l'affichage de l'orientation « imagerie numérique » et au risque d'éloignement par rapport au PPN de la spécialité, PPN duquel l'option « imagerie numérique » a disparu depuis plus de dix ans.

Les éléments apportés ont confirmé que la formation est dispensée dans le cadre du PPN – en un mot que le département du Puy est bien un département Informatique. L'affichage « imagerie numérique » est certes extrêmement présent et, comme l'ont montré les récits des étudiants rencontrés et comme le montre la diversité géographique du recrutement, cet affichage participe très largement à l'attractivité du département.

Cependant, on peut s'interroger que sur un plan plus administratif – sur le site WEB... et même dans plusieurs passages des rapports d'activité de l'IUT et des deux départements informatique du Puy et de Clermont – le département soit encore qualifié « imagerie numérique » : une étiquette « informatique, orientation imagerie numérique » qui apparaît dans certains documents paraît plus juste et surtout plus conforme à la réalité.

La commission a relevé quelques interrogations :

- un premier élément concerne l'insertion professionnelle des diplômés du DUT et de la LP qui semble devenue un peu plus difficile ainsi que la diminution récente du flux des candidats vers l'alternance – la mise en place du projet A2Ex pouvant toutefois corriger ces tendances ;
- de façon générale, si le soutien de l'IUT, de l'Université et des collectivités locales est avéré, la délocalisation induit certaines difficultés ou certaines lourdeurs parfois dommageables pour les étudiants comme pour les personnels ;
- enfin, la charge de travail est très importante pour une équipe enseignante, administrative et technique peu nombreuse.

Au-delà de ces quelques inquiétudes, la commission considère que le département Informatique du Puy-en-Velay a su mettre en place des formations efficaces, reconnues et attractives. Le dynamisme de l'équipe, les démarches novatrices – tant au plan pédagogique qu'au niveau de l'innovation technologique et du lien avec la recherche – décrites dans le dossier et exposées avec enthousiasme lors de la visite montrent aussi que le département a su faire de sa délocalisation un atout.

La commission encourage donc le département :

- à prolonger son implication dans la mise en place de nouvelles démarches pédagogiques, en s'efforçant de se rapprocher d'une couverture complète du PPN ;
- à poursuivre dans ses projets de technologie ou de recherche, dans ses collaborations internationales,
- à maintenir la bonne qualité des relations avec les autorités de tutelle.

La commission souligne que le soutien à ces projets suppose que l'équipe – enseignants, administratifs, techniciens – soit étoffée.

MMI – Conclusions et recommandations de la CPN – Visite 30 novembre 2015

Le département MMI du Puy en Velay, en pleine dynamique, accomplit avec conviction ses missions de base. L'équipe renouvelée fait preuve d'initiative pour promouvoir le département et appliquer une pédagogie active. Le PIA décroché par l'IUT permet d'investir dans des équipements et des locaux de

pointe. Il ajoute des perspectives supplémentaires en termes de formation dans des domaines innovants (3D, etc.).

Cependant la CPN recommande un rééquilibrage et une consolidation de l'équipe enseignante de manière à mieux intégrer et piloter la dimension communicationnelle du diplôme et ce, en plus de la nomination d'un MCF en 71^{ème} section en 2016.

De plus, la CPN recommande une meilleure répartition des tâches administratives notamment par la création d'une ou plusieurs directions d'études afin de décharger la direction du département.

Enfin, dans la perspective de la fusion des universités de Clermont 1 et Clermont 2 nous appelons à la plus grande vigilance quant au maintien des moyens humains et matériels permettant aux équipes d'accomplir leurs missions.

MP – Conclusions et recommandations de la CPN – Visite 26 novembre 2015

LA CPN EMET UN AVIS FAVORABLE POUR LA REHABILITATION DU DEPARTEMENT MESURES PHYSIQUES DE L'IUT DE CLERMONT FERRAND

L'équipe du département MP de Clermont Ferrand est dynamique et efficace avec une très bonne répartition des tâches collectives. La formation dispensée est en adéquation avec le nouveau PPN, les domaines de la métrologie et des capteurs étant bien mis au centre de la formation.

La réhabilitation des locaux qui débutera en avril 2016 pour le bâtiment MP est une très bonne chose pour la formation. L'équipe est totalement actrice dans ce projet.

Cette réhabilitation du site qui a déjà débuté dans d'autres départements, profite dès à présent à la formation MP avec de nouvelles salles de TP dédiées à la physico-chimie (1^{ère} et 2^{ème} année) localisées dans les bâtiments de la formation Génie Biologique. Cette mutualisation des locaux permet un brassage des étudiants et peut permettre à terme une collaboration fructueuse entre les équipes pédagogiques en termes, par exemple, de propositions de nouvelles formations (LP).

D'un point de vue matériel, le fort investissement qui s'est poursuivi ces dernières années, permet aux étudiants d'avoir un équipement souvent neuf et ainsi très proche des besoins du monde professionnel.

Quelques interrogations peuvent susciter une inquiétude. Cela concerne :

- l'aspect financier où la clé de répartition nouvellement mis en place par la direction de l'IUT entraîne une chute des moyens pour le département et peut devenir un frein au renouvellement régulier de l'équipement pédagogique ;
- l'aspect ressources humaines où le taux d'encadrement ne permet plus de faire en termes horaire l'intégralité du PPN, mettant en danger le caractère national du diplôme ;
- l'avenir de la Licence professionnelle dans le cadre de la fusion des deux universités clermontoises. Une réflexion plus globale sur l'offre de formation doit se faire (possibilité de changer l'orientation du contenu de la LP, développement de l'alternance en 2^{ème} année de MP, ...). L'équipe pédagogique en est bien consciente mais les choix ne peuvent être faits sans une cohérence globale au sein de la nouvelle université et sans le soutien de l'équipe de direction de l'IUT ;
- une perte possible de compétences si rien n'est fait en interne pour permettre une évolution de carrière méritée du personnel technique.

Enfin, la CPN suggère à l'équipe pédagogique d'accentuer ses échanges avec les professionnels, afin, entre autre, de présenter plus largement les métiers associés à la formation Mesures Physiques (forum, conférences, ...).

R&T – Conclusions et recommandations de la CPN – Visite 19 novembre 2015

Les points forts :

- Une équipe pédagogique soudée
- Des locaux propres au département et des rénovations de locaux
- Intervention des professionnels dans la formation

Les points faibles :

- Les moyens humains et financiers qui ne permettent pas de réaliser le programme
- Moyens en personnels techniques faibles notamment pour la partie électronique et télécom
- Le taux de réussite qui reste en dessous de ce que l'on peut attendre
- Attractivité qui doit être améliorée, alors que le nombre global de bachelier entrant à l'université augmente.

La CPN GEII-RT recommande :

- Mutualisation des personnels techniques au niveau de l'IUT pour les aspects électronique
- Profiter du regroupement des universités pour améliorer le positionnement du département dans l'offre de formation du bassin clermontois
- Renforcer les actions pour améliorer l'attractivité
- Surveiller le taux de réussite
- Renforcer l'équipe enseignante par l'octroi d'un emploi d'enseignant supplémentaire
- Accroître les moyens budgétaires pour se rapprocher d'un nombre d'heures de formation conforme au PPN
- Améliorer la répartition entre les corps d'enseignants-chercheurs (1 PR pour 5 MCF)
- Améliorer le suivi du retour de financement de la LPro

6 Projets phare

Les projets structurants à porter sur les prochaines années sont pour partie en relation avec l'IUT d'Allier. Soit dans la poursuite du travail commun engagé avec le PIA A2EX, soit dans le cadre d'une harmonisation de processus afin d'optimiser le rapprochement, soit encore en développant certains aspects sur lesquels l'IUT d'Allier a déjà travaillé (et réciproquement pour eux). Certains de ces projets sont donc co-portés les deux IUT.

6.1 Démarche qualité

Nous souhaitons nous engager, de concert avec l'IUT d'Allier, dans une démarche qualité aboutissant à une certification. La certification retenue est celle qui a été portée par les IUT Ain-Rhône-Loire et qui a été enregistrée par l'AFNOR sous le nom Qual'IUT.

Cette certification est centrée autour du parcours de l'étudiant, de son recrutement à la fin de sa formation à l'IUT. Le cahier des charges comprend tout une série d'engagements de services permettant la détection et la correction des problèmes rencontrés et menant ainsi à une amélioration en continu.

Le travail est à mener sur deux ans, à partir de septembre 2017. Une partie consistera en la formation d'auditeurs internes, capables d'auditer nos processus et de les repenser pour les positionner dans ce schéma d'amélioration continue.

Sont associés à cette démarche les IUT Ain-Rhône-Loire, qui sont déjà certifiés mais qui sont prêts à nous faire partager leur expérience. A terme, nous serons ainsi à même de réaliser des audits croisés entre 7 IUT.

Cette démarche nous permettra également en interne à notre IUT de questionner l'ensemble de nos process administratifs et de les harmoniser, au sein de chaque département comme dans les relations départements-services centraux.

Un des objectifs de cette démarche est aussi de nous permettre d'harmoniser ces processus avec l'IUT d'Allier de façon à optimiser notre fonctionnement interne et notre communication commune en tant qu'IUT de la même université. Nous prévoyons un accompagnement de cette démarche par un cabinet de conseil qualité afin d'envisager la certification par l'AFNOR au printemps 2019.

6.2 Valorisation de la filière technologique – Réussite des bacheliers technologiques

Le déficit en cadre intermédiaire a amené les pouvoirs publics à définir des initiatives destinées à revaloriser la voie technologique, en associant fortement les IUT. En particulier, depuis la rentrée 2016, les recteurs d'académie fixent à chaque IUT des quotas minimum de bacheliers technologiques à recruter par spécialité de DUT. Dans l'académie de Clermont-Ferrand, la démarche est réalisée en partenariat entre les services académiques et les deux IUT.

Il s'agit de poursuivre au cours du prochain contrat cette démarche commune, en organisant en particulier un travail spécifique sur le continuum Bac-3/Bac+3. Le travail déjà entamé cette année par des rencontres entre les enseignants de spécialités des lycées et de nos IUT, par la mise en place par le rectorat d'un groupe de pilotage continuum filière technologique et par la signature d'une convention IUT, Université, Rectorat sur la promotion de la voie technologique. Ces différents plans et conventions définissent un ensemble d'actions que nous mènerons conjointement au cours des prochaines années.

L'IUT de Clermont-Ferrand s'engage aussi résolument sur ses trois sites sur la reconnaissance et la labellisation par l'ADIUT des parcours en trois ans en IUT. Dès la rentrée 2017, cinq départements vont proposer un tel parcours : Mesures Physiques, Génie Industriel et Maintenance, Réseaux et Télécommunications, Métiers du Multimédia et de l'Internet, Gestion des Entreprises et des Administrations Aurillac.

Ces parcours comprennent une série de modules, qui commencent dès le S1, et mettent l'accent sur le développement des compétences professionnelles de l'étudiant. Le parcours se termine par une licence professionnelle en alternance. La démarche est commune dès cette année à plus de 80 DUT sur l'ensemble du territoire qui se mettent en réseaux et travaillent ensemble sur la définition conjointe du cahier des charges et sur la mutualisation des expériences.

6.3 Développement du site d'Aurillac

Notre IUT est présent depuis plus de vingt ans sur les sites d'Aurillac et du Puy-en-Velay. Cette présence témoigne de notre attachement profond à nous développer au plus près des bassins de population et d'emploi, là où l'IUT peut jouer son rôle d'ascenseur social.

Ce développement a été favorisé par une politique d'installation des équipes d'enseignants-chercheurs sur les sites, rendant ainsi possible une réelle vie universitaire et le développement de formations attractives, dont l'audience dépasse largement les frontières de l'Auvergne, ainsi que par le fort soutien des collectivités territoriales tant au niveau du portage politique des dossiers que des conditions matérielles d'accueil des publics étudiants.

Le site d'Aurillac est ainsi rapidement devenu le campus territorial le plus important de l'Université d'Auvergne, malgré la fermeture de quatre licences professionnelles entre 2009 et 2014. Néanmoins, ce

site est fragile, car composé de deux gros départements sous-encadrés au regard des standards universitaires. Il est aussi fragile de par la nouvelle géographie régionale et le déplacement vers Lyon de nombreux centres de décision.

Il est donc très important de renforcer ce site, non en s'appuyant sur les départements existants dont le potentiel de développement est maintenant limité mais en proposant la création d'un troisième département sur une thématique qui permette d'ancrer le site dans son bassin d'emploi.

Cette création de département, validée par l'université, permettra ainsi d'amener de nouveaux publics étudiants ainsi que des recrutements spécifiques d'enseignants-chercheurs, dynamisant ainsi le site et l'équilibrant au niveau de son fonctionnement.

6.4 Phase opérationnelle d'A2EX

Le PIA Auvergne Alternance d'Excellence, commun avec l'IUT d'Allier, a permis de doter les trois sites de Montluçon, d'Aurillac et du Puy-en-Velay de plateaux technologiques spécialisés et de résidences universitaires spécialement dédiés aux alternants. Les dernières opérations de finalisation des projets ont été menées en début d'année 2017 et les trois sites seront pleinement opérationnels à la rentrée 2017.

Le projet comprend une série d'engagements sur des objectifs autour du développement des formations, l'accroissement de l'accueil d'alternants et la mise en synergie entreprises-formation. Sur le site du Puy, le plateau technologique est centré autour de la réalité virtuelle et de la fabrication numérique. Il abrite en particulier un FabLab qui permet à l'IUT d'être prestataire de service pour des besoins professionnels.

Sur le site d'Aurillac, le plateau est dédié au développement de l'enseignement à distance et le site abrite également un télécentre qui héberge des télétravailleurs salariés. Là aussi, se définit un nouveau rapport entre un site universitaire et le monde professionnel.

Outre le développement de ces partenariats IUT/entreprises, le programme A2EX comporte le développement des formations en alternance, sur le site d'Aurillac avec une augmentation des licences professionnelles proposées en apprentissage, et sur le site du Puy-en-Velay par la construction d'un nouveau parcours de formation en alternance à Bac +5.

6.5 Développement des activités de prestations

Les modèles économiques de l'enseignement supérieur qui se dessinent encouragent le développement des activités permettant de générer des recettes. Notre IUT est déjà une des composantes de l'Université qui génère le plus de ces recettes via une activité de Formation Continue autour principalement de ses licences professionnelles en alternance. Les relais de croissance se situent autour du développement d'une offre de formation continue qualifiante permettant un financement via le CPF, ainsi que par le développement des activités de prestations.

La réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Campus Numérique » de la Région AuRA, que l'IUT a déposé début 2017, prévoit ainsi le déploiement sur plusieurs années d'un bouquet de formations innovantes « en ligne » autour du numérique. Ces formations sont organisées sous forme de blocs de compétences et permettent à des salariés l'acquisition rapide de contenus innovants. Le développement de cette offre de formation est conditionné au financement de plusieurs ingénieurs pédagogiques destinés à former les enseignants de l'IUT à la production de contenus pédagogiques dédiés à une diffusion à distance. Le modèle économique retenu permet une rémunération des enseignants au titre du droit d'auteur et un autofinancement du salaire des ingénieurs pédagogiques en deux ans d'activité.

Un autre appel à projets de la Région auquel l'IUT s'apprête à répondre est Installation de Recherche et d'Innovation Centrée Entreprise (IRICE). Outre une déclinaison sur les sites du Puy-en-Velay et d'Aurillac autour des plateaux A2EX, le projet permettrait de financer plusieurs installations sur le site de Clermont-Ferrand. Ces financements possibles sont des pistes non exclusives pour ces projets :

a) Bâtiment connecté et domotique : le thème de la « Maison Intelligente » est très populaire, déjà exploité comme plateforme pédagogique et de recherche par de nombreux sites universitaires (Nancy, Toulouse,...). L'idée retenue dans ce dossier est de nous consacrer à une variante destinée à garantir le bien-être de l'animal. Disposant à la fois d'une animalerie et d'un partenariat bien établi avec ENGIE, nous proposons l'équipement d'un site pilote (animalerie) utilisé comme vitrine de nouvelles technologies (internet des objets) et comme outil de formation et de prestation.

b) Création d'un Digital Security Lab : notre IUT contribue au portage de la Chaire traitant de la Confiance Numérique depuis plus de trois ans. Cette Chaire vient d'être prolongée pour une durée équivalente. Ces trois premières années ont été consacrées avec succès à l'installation d'une activité de recherche sur la sécurité des nouveaux services informatiques. Aujourd'hui nos partenaires nous sollicitent pour innover au niveau pédagogique pour former cadres et cadres intermédiaires dans ce domaine particulièrement recherché. Pour honorer ce challenge, nous avons l'ambition de spécifier et de mettre en place un laboratoire-démonstrateur (Digital Security Lab) pour illustrer, évaluer, corriger certaines des failles qui compromettent le bon fonctionnement d'applications informatiques.

c) Projet « Réseaux de Capteurs en Milieux Confinés » : Les réseaux de capteurs sans fil représentent une activité de recherche reconnue sur le Campus clermontois et très soutenue par le CPER pour des applications environnementales et agricoles. Les domaines nécessitant l'usage des réseaux de capteurs sans fil sont de plus en plus nombreux. Les applications mobilisant des équipements très fortement métalliques requièrent une expertise capable de répondre aux besoins du déploiement des réseaux radio en environnements métalliques confinés. L'idée maitresse de ce projet est de profiter de l'existence du FabLab au Puy-en-Velay pour produire des maquettes utilisables pour tester des conditions de propagations difficiles. Ceci permettra de disposer dans nos locaux de la reconstitution de situations critiques et de concevoir des solutions adaptées.

Enfin d'autres projets de collaboration IUT/entreprises sont en voie de finalisation et vont rentrer en phase d'exploitation. Ce type d'activité est fortement associé à la présence au sein de l'IUT de laboratoires de recherches permettant une valorisation directe de leurs activités et de leurs brevets.

6.6 Restructuration des services administratifs/Contrat de service avec l'Université

La prise en compte de ces nouvelles activités nécessite de repenser en profondeur l'organisation de nos services administratifs, particulièrement le Pôle entreprise. Ainsi, à côté d'un Pôle Etudiant et d'un Pôle Ressources, la création d'un Pôle Innovation et Partenariats permet d'appuyer l'émergence des nouvelles interactions IUT/entreprises.

Un tel Pôle permet également de donner une visibilité aux actions de l'IUT autour de l'entrepreneuriat (Créa IUT, 24 h pour entreprendre, etc).

L'émergence de ces nouvelles activités et la professionnalisation des services nécessitent aussi un accès privilégié aux données de gestion produite par le Service d'Appui au Pilotage et Contrôle de Gestion de l'Université. C'est pourquoi nous souhaitons définir et mettre en place un contrat de services permettant à la direction de l'IUT d'interroger le SAPCG sur la production de données spécifiques dans un cadre défini.

7 Déclinaison des objectifs de l'IUT de Clermont en lien avec les axes stratégiques de l'UCA

La création de l'Université Clermont-Auvergne, au 1er janvier 2017, est le résultat d'un processus de convergence entre les deux anciennes Universités clermontoises (Université d'Auvergne et Université Blaise-Pascal), qui s'est construit autour d'un projet stratégique validé dès juillet 2014 par l'ensemble de la communauté universitaire. Ce projet vise à développer le site Clermont Auvergne de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin d'accroître la qualité des services rendus aux usagers et à la société, de renforcer son rayonnement et son attractivité à différentes échelles (régionale, nationale, internationale) et de contribuer plus nettement encore au développement culturel, social et économique des territoires dont il est partie prenante. La création d'une seule Université, en charge de la coordination territoriale de l'ensemble des acteurs de l'ESR, vise bien à faire de l'Université Clermont-Auvergne un pôle moteur au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le projet quadriennal 2017-2020 s'inscrit d'abord dans le prolongement de cette dynamique. Son premier objectif est de renforcer l'identité et la visibilité de la nouvelle Université, autour de ses missions fondamentales – une recherche pluridisciplinaire, une offre de formation innovante – mais aussi de valeurs qui structurent des actions transversales et fondent une communauté : l'affirmation de la responsabilité sociale et environnementale d'une Université, en phase avec les problématiques sociétales et territoriales, s'inscrit dans cette logique. Au cours de la présente période contractuelle, le nouvel établissement s'attachera également à consolider les outils de gouvernance et de pilotage permettant d'assurer un développement soutenable et harmonieux de l'ensemble de ses activités.

Ce contrat s'articule également avec le projet « CAP 20-25 », déposé par l'Université Clermont Auvergne au titre de l'ensemble du site – projet qui a été sélectionné par le jury international du Programme Investissements d'Avenir (PIA) en février 2017. Le déploiement de ce projet doit permettre au site universitaire de franchir une nouvelle étape dans sa structuration afin d'accroître sa visibilité nationale et internationale et de renforcer les articulations entre différents champs disciplinaires, différents types de formation et différents acteurs du développement de l'ESR (Université, écoles, organismes de recherche, établissements de soins, entreprises, collectivités territoriales). La labellisation I-SITE consolide le positionnement stratégique essentiel de l'Université Clermont-Auvergne, qui vise à favoriser le regroupement de l'ensemble des acteurs territoriaux de l'ESR afin de faire du site Clermont Auvergne un grand pôle international de formation et de recherche.

Trois axes de travail se dessinent et feront l'objet de contractualisation entre l'IUT de Clermont-Ferrand et l'UCA. Ils seront déclinés en axes opérationnels, concrétisés en leviers d'actions, et mesurés en indicateurs et objectifs. Un récapitulatif des moyens ou des trajectoires de moyens négociés avec l'Université Clermont Auvergne sera ensuite présenté.

7.1 Axe 1 : Développer une offre de formation et de recherche cohérente, s'adressant à des publics variés, et en relation avec les besoins des différents territoires

Il s'agira dans cet axe de travail de développer et coordonner une offre de formation de qualité, professionnalisante et en alternance notamment au niveau bac+3 répondant aux besoins des territoires. Un des objectifs de cet axe est également de continuer à accueillir et faire réussir des publics diversifiés tout en aiguillant et adaptant afin de faire de tout parcours d'étudiant une réussite, en continuant à travailler sur les outils qualité et mesure de l'insertion professionnelle et en travaillant à l'ouverture internationale.

7.1.1 Développer et coordonner l'offre de formation

- structurer une offre de formation à bac+3, stabiliser et enrichir l'offre de formation de DUT (ouverture d'un troisième département à Aurillac, maintenir les capacités d'accueil des DUT et LP sur les autres sites, favoriser la troisième voie à Bac +5 proposée par l'ADIUT), spécialiser l'offre de formation de LP avec une volonté de recherche de complémentarité avec l'offre de formation de l'UCA, au sein du collegium TSI et pour répondre aux besoins des territoires,
- promouvoir la formation professionnalisante de cadres intermédiaires à bac+3 auprès des jeunes (développer les parcours licences technologiques),
- promouvoir et sécuriser la voie technologique au service de la réussite des étudiants (continuité du travail avec le rectorat, passerelles...)
- maintenir les comités de pilotage des LP et parfaire le processus qualité des formations,
- accroître la valorisation des plateformes technologiques existantes (lycées, IUT, écoles d'ingénieurs) dans un objectif de rationalisation et d'optimisation, continuer la modernisation des plateaux techniques IUT.

Faire évoluer l'offre de formation

Indicateur	Situation 2016	Objectifs 2020
Effectifs alternants en DUT	10	50
Effectifs alternants en LP	196	250
Effectifs en DUT1	1012	1112
Effectifs en LP	399	399

Indicateurs - Offre de formation

Moyens et leviers :

- Dotation horaire pour les 8 spécialités de DUT actuelles au moins égale à 2016, en progression si les effectifs augmentent
- Dotation horaire supplémentaire et accompagnement en postes pour le troisième département à Aurillac
- Certification qualité avec l'IUT d'Allier
- Plan pluriannuel d'investissements
- Passerelles et nouveaux cursus

7.1.2 Accueillir des publics diversifiés

- Favoriser l'accueil d'un public diversifié (bac -3+3, orientation et adaptation)
 - parfaire l'accueil des bacheliers technologiques,
 - accompagner les bacheliers étrangers, accueillir les étudiants Erasmus et ADIUT,
 - accueillir des sportifs de haut et bon niveau et favoriser leur réussite, maintenir les partenariats et les diversifier,
 - s'assurer de l'accès et de l'accueil des publics handicapés dans les formations.
- Favoriser le développement de la FTLV et de l'alternance
 - passage à la phase opérationnelle du projet A2Ex,
 - développer l'alternance en DUT et LP,
 - développer des dispositifs liés à la FTLV.

Accueillir des publics diversifiés

Indicateurs	Situation 2016	Objectifs 2020
Nombres de bacheliers technologiques DUT1	212	265
Taux de bacheliers technologiques entrants en semestre 1 DUT	21%	25 %
Nombre de sportifs de haut niveau	21	40
Nombre de bacheliers étrangers	7	Maintenir le flux
Nombre d'alternants en DUT	10	50
Nombre d'alternants en LP	196	250

Indicateurs – Diversité des publics

Moyens et leviers :

- Soutien financier et logistique aux associations sportives (affectation du droit sportif)
- Personnel dédié communication, prospection et commercialisation
- Ingénieurs pédagogiques

7.1.3 Faire de tout parcours étudiant une réussite

- Favoriser et suivre la réussite de tous les publics
 - valoriser et mutualiser les innovations pédagogiques, accélérer la diffusion des pédagogies innovantes notamment via le numérique,
 - focaliser le travail pédagogique sur la réussite aux semestres 1 et 2,
 - repenser l'intégration de ressources bibliothécaires dans le parcours de formation,
 - formaliser les passerelles dans le parcours L (entrante ou sortante).
- Déployer des outils favorisant l'insertion professionnelle
 - placer les compétences au cœur de la formation,
 - parfaire le suivi de l'insertion professionnelle,
 - parfaire l'autoévaluation des formations et des enseignements,
 - développer les certifications,
 - développer l'entrepreneuriat étudiant.

Démarche qualité et réussite (DUT, LP, etc.)

Indicateurs	Situation 2016	Objectifs 2020
Taux de réussite au DUT en 2 ans	69% cohorte 2013	supérieur à 75 %
Taux de réussite en LP	92% en 2015-2016	A maintenir
Taux de réussite au DUT en 3 ans	81% cohorte 2013	supérieur à 85 %
Taux de réussite au DUT en 2 ans des bacheliers technologiques	55% cohorte 2010	supérieur à 70 %
Taux de stagiaires en LP (apprentissage + FC)	58% en 2015-2016	supérieur à 70 %

Indicateurs - Taux de réussite aux formations

Démarche qualité : Favoriser et promouvoir l'insertion professionnelle

Indicateurs	Situation 2016	Objectifs 2020
Taux de réponse à l'enquête devenir en LP		95%
IC5 - Insertion professionnelle des diplômés de LP en moins d'un an		Supérieur à 75%
Taux de réponse à l'enquête devenir des DUT	96%	A maintenir
% heures effectuées par des vacataires professionnels (DUT et LP)		25%

Indicateurs - Favoriser l'insertion professionnelle des diplômés

Démarche qualité : évaluation des formations et des enseignements

Indicateurs IC6 (cibles sur les taux de réponse et sur la part des mentions étant évaluées)	Situation 2016	Objectifs 2020
Évaluer les formations de l'IUT de Clermont-Ferrand		100% des formations et taux de réponse 75%
Évaluer les enseignements de l'IUT de Clermont-Ferrand		
Pilotage des formations de LP	1 à 2 conseils de perfectionnement par an	2 conseils de perfectionnement des LP par an

Indicateur - Evaluation des formations

Moyens et leviers :

- Action réussite en licence : maintien des heures de soutien dédiées aux bacheliers technologiques et contrats étudiants tutorat et vie universitaire
- Soutien aux initiatives pédagogiques : au moins un projet par an déposé et soutenu
- Travail avec l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle de l'UCA
- Installer un ingénieur pédagogique par site
- Formation des enseignants via le pôle IPPA et en interne

7.1.4 Valoriser l'UCA à l'international

- développer le DUETI,
- investir d'autres champs de partenariats et d'autres zones géographiques,
- soutenir la mobilité entrante et sortante des étudiants et des personnels,
- aider les étudiants étrangers pour les stages et les emplois saisonniers et l'accueil en résidence universitaire (ou autre logement sur les antennes),
- développer les actions entre étudiants
- développer une offre de LV2 inter-départements et les certifications en langue,
- intégrer des cours de spécialité en anglais et former les enseignants
- développer et structurer les partenariats internationaux (semestres à l'étranger, doubles diplômes, etc.)

Rayonnement international de l'IUT de Clermont-Ferrand

Indicateurs	Situation 2016	Objectifs 2020
Nombre d'étudiants sortants en stage	126 stages (112 en DUT et 14 en LP)	150
Nombre d'étudiants étrangers accueillis	7	Maintenir le flux
Nombre d'étudiants partant en poursuite d'études à l'étranger via DUETI		
Taux de réussite en 3 ans au DUT des étudiants étrangers		Plus de 65%
Nombre de partenariats internationaux	15 avec convention	Maintenir le nombre

Indicateurs - Internationalisation des formations

Moyens et leviers :

- Développement de cours mutualisés inter-départements de LV2
- Bourses aide à la mobilité
- Aide à la certification en langue
- Traduction du site Internet de l'IUT en anglais, espagnol, chinois

7.1.5 Etre acteur d'une politique de recherche et de transfert de technologie ambitieuse

- Etablir un dialogue systématique avec les laboratoires pour que l'IUT soit un acteur majeur dans la promotion de la recherche.
- Participer et organiser des manifestations scientifiques locales et nationales - Accompagner la recherche et la diffusion de la culture scientifique sur les sites territoriaux,
- Participer aux projets autour des financements I-SITE, particulièrement dans les axes : « Les agros-écosystèmes durables dans un contexte de changement global » et « Systèmes et services innovants pour les transports et la production ».
- Développer le transfert de technologie par des prestations aux entreprises, la mise à disposition des plateaux techniques formation et recherche, notamment A2EX, IRICE, etc.
- Affiner les partenariats avec les pôles de compétitivité et les clusters dans nos filières de formations.
- Apporter un soutien, par exemple par une aide financière, aux projets de recherche innovants et apporter une aide à la reprise d'une activité de recherche aux collègues qui s'en sont éloignés.
- Servir de matrice pour une recherche technologique avec des partenaires industriels (type MIDAV, Univercell, etc.).

Favoriser les activités de recherche et de transfert

Indicateur	Situation 2016	Objectifs 2020
Nombre d'enseignants chercheurs rattachés à un laboratoire	91%	A stabiliser
Nombre de thèses dirigées ou co-dirigées		
Nombres d'HDR passées	5 en 2015, 1 en 2016	3 par an en moyenne

Indicateur – Activités de recherche et transferts

Moyens et leviers :

- Soutien de la Fondation UCA
- Postes de PU dans chaque département (dont BIO 15 et MMI).
- Gestion par l'IUT des contrats de recherche
- Développement du Pôle Valorisation et partenariats

7.2 Axe 2 : Développer et valoriser le rayonnement de l'IUT et de l'UCA, favoriser les partenariats avec les milieux professionnels

Il s'agira ici de participer à la dynamisation des villes et des territoires, en renforçant les liens de l'IUT et des départements qui le composent avec l'environnement socio-économique, en favorisant les activités de FTLV, de valorisation de filières métiers. Un autre aspect fondamental concerne est de favoriser les activités de recherche et de transfert de technologie visibles sur sites et de renforcer la communication interne et externe.

7.2.1 Renforcer les liens de l'IUT et des départements avec l'environnement

- Contribuer à la FTLV des salariés des entreprises, promouvoir la formation par les blocs de compétence,
- S'impliquer dans des projets de valorisation des territoires, des filières métiers et des parcours d'orientation avec les lycées et les composantes universitaires,
- Continuer à développer les actions et conventions avec les entreprises, les organismes professionnels et les campus de métiers,
- Maintenir, voire accroître, l'intervention de professionnels dans les enseignements
- Développer une offre de formation attestante sous forme de blocs de compétences en partenariat avec les autres IUT de la région AuRA.
- Développer une offre de formation attestante sous forme majoritaire d'enseignement à distance et de pédagogies innovantes (projet Campus Numérique de la région AuRA).
- Créer des clubs d'entreprises thématiques,
- Développer les partenariats avec les agences de développement économiques sur les territoires (Auvergne Business), et les agences de financement (Auvergne Active, Initiative Auvergne, ...)

Contribuer au développement de la formation tout au long de la vie

Indicateur	Situation 2016	Objectifs 2020
Développer l'offre de formation qualifiante de blocs de compétences	Réflexion au sein de chaque département	A minima 10% des blocs de compétence par spécialité de DUT mis en place
IC7 – Développement de la formation continue		
Heures stagiaires	118 292 heures	
Nombre de diplômés en FC	210 diplômés	
Chiffre d'affaires de la FC	1 063 299 euros	1 250 000€

Indicateur - Formation qualifiante

Valoriser l'IUT de Clermont-Ferrand dans les milieux socioprofessionnels

Indicateur	Situation 2016	Objectifs 2020
Nombre de partenariats établis		2 / département.
% des professionnels vacataires en DUT et LP		25%

Indicateur - Nombre de partenariats établis

Moyens et leviers :

- Renforcer le pôle entreprise ou le pôle valorisation par un personnel dédié au développement de la communication et de la commercialisation.
- Structurer un Pôle Valorisation et partenariats

7.2.2 Favoriser les interactions entre les étudiants et les partenaires économiques

- Réaffirmer les identités des campus, contribuer à un pilotage partenarial des sites en lien avec les besoins territoriaux,
- Contribuer à l'attractivité des villes dans lesquelles notre IUT est présent à travers l'amélioration continue des conditions de vie et de travail des personnels et des étudiants
- Développer et animer le réseaux d'anciens étudiants
- Développer les actions autour de l'entrepreneuriat (Créa IUT, 24 h pour entreprendre, etc)
- Développer le salon des entreprises à l'IUT.

Moyens et leviers :

- Créer et animer en partenariat avec les étudiants un club des partenaires. Accueillir des réunions d'autres clubs d'entreprises (réunions APM, Interclubs, etc.)
- Structurer des projets d'étudiants autour d'une junior entreprise ou assimilée.
- Développer les commissions de site et mettre en place de directeurs adjoints par site.

7.2.3 Dynamiser, organiser et rendre plus pertinente la communication interne et externe

- continuer à coordonner la communication étudiante et institutionnelle,
- travailler sur la communication numérique et la e-réputation (veille numérique),
- s'adapter à la communication de la nouvelle université tout en y contribuant fortement.

Moyens et leviers :

- Site Internet IUT, commission communication
- Articulation communication IUT et UCA
- Intranet IUT au sein de l'ENT

7.3 Axe 3 : Pilotage et Conditions de vie

Dans ce dernier axe, les objectifs sont d'améliorer la maîtrise du pilotage (organisation, décision, information) et des finances, de gérer pleinement les ressources humaines, de développer l'usage des TICE en administration et en formation et d'améliorer les initiatives et les conditions de vie et de travail des étudiants et personnels.

7.3.1 Améliorer la maîtrise du pilotage (organisation, décision, information)

- Participer à l'implication dans le pilotage des sites des partenaires institutionnels, économiques, universitaires et académiques (en particulier au sein des commissions de site),
- Afficher la stratégie de l'IUT en interne et en externe,
- Parfaire les indicateurs partagés de pilotage (évaluation IUT, dialogue de gestion UCA, fiche de caractérisation, CPOM), mettre en place un système d'informations plus performant permettant un pilotage responsable et concerté en dialogue constructif avec l'établissement

Moyens et leviers :

- Contrat de services avec SAPCG pour partage de tableaux de bord
- Démarche qualité menée conjointement avec l'IUT d'Allier

7.3.2 Piloter les Ressources Humaines (enseignants et BIATSS) en partenariat avec le service RH de l'UCA

- Travailler sur la composition des équipes pédagogiques (en particulier le ratio de professeurs), et analyser la charge de travail des services.
- Rédiger des livrets d'accueil par service. Clarifier les missions du Chef de département.
- Généraliser à chaque site un diagnostic RPS, en concertation avec le CHSCT de l'UCA.

- Développer et clarifier l'information sur les procédures de promotions et d'avancement.
- Valoriser les compétences et les instances internes de concertation,
- Proposer des formations transversales (enseignants et BIATSS) sur tous les sites.

Moyens et leviers :

- Travailler sur des demandes de mutations internes et rééquilibrer entre disciplines et sites les dotations en emplois
- Prévoir un personnel dédié au sein du pôle entreprise ; valorisation pour la commercialisation et la communication entreprise
- Combler le besoin en personnels liés à A2Ex (Fabmanager, etc.), ainsi que celui d'un ingénieur pédagogique par site, ...
- Financement de cycles de formations des enseignants et des personnels sur tous les sites notamment pour l'enseignement à distance et les langues vivantes

7.3.3 Maîtriser les finances (pilotage, prévision et exécution)

- Uniformiser les outils de pilotage et partager une vision complète budgétaire des activités de l'IUT,
- Disposer d'un BPI conforme à la réglementation,
- Continuer à développer des ressources propres et à optimiser les dépenses.

Gouvernance et pilotage au service de la réussite et de la stratégie

Indicateurs	Situation 2016	Objectifs 2020
Développement des ressources propres encaissables (IC10)		
Taux d'exécution des dépenses par masse	Fonctionnement 88% Investissement 98% Masse salariale 99 %	Fonctionnement 95% Investissement 100% Masse salariale 99%
Réduction des dépenses logistiques		

Indicateur - Gouvernance et pilotage

7.3.4 Développer l'usage des TIC en général et dans certaines pratiques pédagogiques et administratives

- Mettre en œuvre la dimension TICE du projet A2Ex (formation des enseignants et accompagnement en ingénierie pédagogique, en particulier sur le site d'Aurillac),
- Développer l'usage de Moodle aussi pour le travail administratif,
- Développer des Learning centers sur les différents campus
- Développer la pédagogie à distance par le numérique.

Moyens et leviers :

- Projet par campus
- Ingénieurs pédagogiques sur chaque site
- Formations des enseignants, des techniciens et ingénieurs.

7.3.5 Faire de l'IUT un lieu de vie pour les personnels et usagers

- Accompagner les BDE dans le recours au FSDIE et dans l'animation des campus,
- Travailler sur l'organisation des salles de repos, et des lieux de vie étudiante, sur chaque site,
- Soutenir l'accompagnement médical et social des personnels et des étudiants,
- Contribuer à la dynamique des sites au niveau d'activités à visée sportive, culturelle et universitaire (conférences, colloque, PT...) en lien avec le SUC et le CLASS et la Direction de la Vie Universitaire,
- Valoriser les projets d'action collective pour une meilleure hygiène de vie et des conditions de travail adaptées en lien avec les services de l'UCA,

Moyens et leviers :

- Formations des BDE
- Personnels de santé supplémentaire sur les sites d'Aurillac et du Puy-en-Velay pour le personnel et les étudiants
- Dispositifs de suivi médical des étudiants à revoir
- Gestion des personnels par le service de santé des personnels UCA

7.3.6 Intégrer une stratégie de développement durable

- Travailler sur une optimisation de surfaces et des mutualisations.
- Proposer un projet Eco-campus par site et associer les personnels et les étudiants à sa réalisation.
- Etre à l'écoute des initiatives citoyennes des personnels et usagers.

7.3.7 Contribuer à la construction des regroupements universitaires

- Par la cohérence de l'offre de formation
- Par la spécification de passerelles avec les autres composantes de l'université.
- Par l'articulation entre les différents collegiums disciplinaires
- Par la transversalité et la pluridisciplinarité
- Par la présence sur les territoires

- Par le travail commun avec l'autre IUT et les écoles d'ingénieurs, mais aussi avec l'EUPI
- par un process qualité entre les deux IUT

Moyens et leviers :

- Finaliser une démarche qualité commune aux deux IUT
- Communication de l'offre de formation commune (salon, web, plaquette)

8 Mise en œuvre et suivi du CPOM IUT de Clermont

8.1 Responsabilité du Conseil de l'IUT

Le Conseil a les principales attributions suivantes :

- Il définit la politique générale de l'Institut, formule toute proposition pour sa mise en œuvre et contrôle l'application des décisions prises.
- Il définit et adopte le budget et en suit l'exécution.
- Il donne son avis sur les programmes de formation : il s'assure de l'application des programmes fixés réglementairement et définit les programmes des formations qui sont propres à l'IUT de Clermont.
- Il donne son avis sur les conventions et les contrats conclus entre l'Institut et d'autres unités de formation ou d'organismes extérieurs et il est habilité à en contrôler l'exécution.
- Il donne son avis sur la création, la mutation ou la suppression de départements de l'IUT de Clermont, ainsi que sur le regroupement de départements.
- Il adopte, à la majorité absolue de ses membres en exercice, les statuts de l'IUT et son règlement intérieur. Il peut proposer la modification des statuts de l'IUT de Clermont au Conseil d'Administration de l'UCA
- Il élit le Directeur de l'Institut à la majorité absolue des membres qui le composent. Il élit le Président du Conseil.
- Il donne son avis pour la nomination des chefs de département.
- Il élabore le règlement intérieur de l'Institut et peut le modifier à la majorité absolue de ses membres.
- Il est consulté sur les recrutements et la répartition des emplois de l'Institut.

8.2 Délégations du Président de l'Université au Directeur de l'IUT

Le Président de l'Université délègue sa signature au Directeur de l'IUT d'Allier pour les actes énumérés ci-après :

Etudes et vie universitaire :

- Tous les actes, décisions, certificats, procès-verbaux et documents de toute nature relatifs à l'inscription et à la scolarité des étudiants relevant de l'IUT de Clermont
- Organisation des examens (convocations, calendriers, relevés de notes sauf Erasmus) et tout acte de gestion courante de scolarité
- Conventions d'accueil à l'IUT de lycéens ou d'étudiants en formation initiale ou continue dans le cadre de leur formation ;
- Contrats de formation professionnelle stagiaire ;
- Conventions de stage des étudiants et usagers de l'Université, pour les stages intégrés à un cursus pédagogique ;

- Conventions de projets tuteurés ;
- Déclaration d'accident étudiant.

Gestion des personnels placés sous l'autorité du délégataire :

- Autorisation d'absence ;
- Congés annuels et horaires des personnels BIATSS
- Ordres de missions sur le territoire métropolitain, inférieurs à 8 jours et pris en charge par le budget de la composante et utilisation d'un véhicule personnel ou administratif ;
- Attestations de service fait, attestation de présence ;
- Déclaration d'accident de service, certificats de prise en charge (AT)
- Tableau de service individuel des enseignants-chercheurs et des enseignants.

Relations internationales

- Contrats d'études conclus à l'occasion d'accueil d'étudiants étrangers ;
- Relevés de notes Erasmus, attestation d'arrivée et de fin de séjour.

Le Directeur est ordonnateur secondaire de droit des dépenses et recettes en exécution du budget propre adopté par le Conseil de l'IUT et intégré dans le budget de l'Université.

8.3 Modalités de fonctionnement des services propres de l'IUT de Clermont

L'IUT de Clermont dispose, depuis sa création, de services propres qui facilitent une cohérence de fonctionnement et une gestion autonome de proximité pour l'ensemble des départements. Cette autonomie de gestion permet à l'IUT de Clermont, composante pluri-technologique de l'Université regroupant des formations des secteurs secondaires et tertiaires avec une définition nationale des référentiels et des diplômes, d'assurer un fonctionnement spécifique réactif et efficace et de mettre en application des pratiques particulières, adaptées à ses missions fondamentales.

Il est évident que les services propres de l'IUT de Clermont travaillent en collaboration étroite avec les services centraux de l'Université.

8.4 Recrutement des personnels

La loi accorde parallèlement une autorité sur l'ensemble des personnels de l'IUT à son Directeur (art. L.713-9). Elle habilite le Directeur à prendre des décisions d'organisation du service concernant les différentes catégories de personnels sous son autorité, dans le respect des dispositions statutaires les régissant respectivement. Le Directeur de l'IUT définit les fiches de postes des personnels affectés à l'IUT, celles des Enseignants-Chercheurs étant établies conjointement avec le directeur du laboratoire concerné. Ces fiches de postes viennent en appui du dialogue de gestion engagé avec la gouvernance de notre Université. Tout en assurant les objectifs de professionnalisation des étudiants de l'IUT de Clermont, le Directeur est responsable de la gestion des compétences et des emplois qui sont affectés à l'IUT de Clermont pour l'exercice de ses missions. Il définit les fiches de postes des personnels et les profils des emplois dans l'objectif des recrutements qu'il soumet au Conseil de l'IUT de Clermont. Le Directeur de l'IUT procède également à l'évaluation des personnels placés sous son autorité selon les règles définies par leur statut, et dans le cadre de la gestion des ressources humaines de l'Université.

De façon générale, la responsabilisation de l'IUT de Clermont au regard de ses ressources humaines, nécessite une implication forte de l'IUT de Clermont à tous les niveaux des processus de recrutement de toutes les catégories de personnels.

8.5 Modalités de révision annuelle du CPOM

Le présent contrat est modifiable annuellement par avenant.

8.6 Interaction entre le dialogue de gestion et le CPOM

Les ouvertures de crédits portent sur le seul exercice budgétaire en cours : les crédits n'ouvrent aucun droit à report automatique et s'inscrivent dans le cadre prescrit par le Code de l'Éducation. Certaines actions dont l'enjeu est pluriannuel peuvent être envisagées avec la seule contrainte que les notifications de crédits sont annuelles. Le pluriannuel est possible pour l'immobilier et la recherche.

Date de présentation au Conseil de l'IUT de Clermont, le 26 juin 2017

Date de présentation au CA de l'Université Clermont Auvergne, le

Date(s) de présentation à l'IUT d'Allier, le

A Clermont-Ferrand, le

Pour l'Université	Pour l'IUT	

9 Annexes

Annexe 1 : **Glossaire**

A2EX	(projet) Auvergne : Alternance d'Excellence
ACD	Assemblée des Chefs de Département
ADAENES	Attaché d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ADJAENES	AdJoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ADIUT	Assemblée des Directeurs d'IUT
AFPA	Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AFNOR	Association Française de NORmalisation
APB	Application Post-Bac
AQSE	Animateur Qualité Sécurité Environnement
ARIUT	Association Régionale des IUT
ARIVE	Automatismes, Réseaux Industriels, Vision et Ergonomie
ARL	Action pour la Réussite en Licence
ASTEP	Accompagnement Scientifique et Technique en Ecole Primaire
ATER	Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche
AuRA	Auvergne Rhône Alpes
AVOSTTI	Accompagnement des Vocations Scientifiques et Techniques vers le Titre d'Ingénieurs
BAIP	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
BCU	Bibliothèque Centrale Universitaire
BDE	Bureau Des Etudiants
BIATTS	(personnels) de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques et de Santé
BIO	Biologie
BPI	Budget Propre Intégré
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAC	Conseil Académique
CAO	Conception Assistée par Ordinateur
CARIF-OREF	Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur les Formations Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCI	Chambres de Commerce et d'Industrie
CCN	Commission Consultative Nationale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CERDI	Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International
CEVU	Conseil des Études et de la Vie Universitaire
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CFAI	Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CFVU	Commission Formation et Vie Universitaire
CFE-CGC	Confédération Française de l'encadrement Confédération Générale des Cadres
CGPME	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

CGT	Confédération Générale du Travail
CHEC	Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIEP	Centre International d'Etudes Pédagogiques
CINOV	Fédération de syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CII	Certification Informatique et Internet
CLARA	Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes
CM	Cours Magistral
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CNRH	Centre de Recherche en Nutrition Humaine d'Auvergne
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COM	Contrat d'Objectifs et de Moyens
COTEF	Comité Territorial Emploi Formation
CPER	Contrat de Plan Etat Région
CPN	Commission Pédagogique Nationale
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRCGM	Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management
CRDP	Centre Régional de Documentation Pédagogique
CRETLOG	Centre de Recherche en Sciences de Gestion spécialisé en Logistique
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CRRI	Centre Régional de Ressources Informatiques
CPF	Compte Personnel de Formation
CPGE	Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
CPN	Commission Pédagogique Nationale
CPPNE	Commission Paritaire des Personnels Non Enseignants
CFVU	Commission Formation et Vie Universitaire
CNU	Conseil National des Universités
CRCT	Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques
CUE	Communauté d'Universités et Etablissements
DAEU	Diplôme d'Aptitude aux Etudes Universitaires
DENA	Dynamique Économique Nord Auvergne
DEPA	Directeur d'Etudes de Première Année
DGESIP	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
DGF	Dotation Globale de Fonctionnement
DGRI-SIES	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation -Sous-direction des Systèmes d'Information et des Etudes Statistiques
DIF	Droit Individuel à la Formation
DIL	Direction de l'Immobilier et de la Logistique (UBP)
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
DRGSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSI	Direction des Systèmes d'Information
DU	Diplôme d'Université
DUCA	Diplôme Universitaire de Créateurs d'Activités

DUETI	Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques Internationales
DUMACI	DU Marketing Appliqué au Commerce International
DU MERIS	DU Management de l'Environnement, du Risque Industriel et de la Sécurité
DU MRC	DU Management des Risques et des Crises
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
DUT1	Première année de DUT
EA	Equipe d'Accueil
ECTS	European Credits Transfer System
EEA	Electricité, Electronique et Automatismes
EMJ	Espace Montluçon Jeunesse
ENITAC	École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand
ENSAM	ENSeignant des Arts et Métiers
ENSCCF	Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand
ENSM	Ecole Nationale Supérieure de Mécanique
ENT	Environnement Numérique de Travail
EPS	Education Physique et Sportive
EPST	Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
Equipex	Equipement d'Excellence
ERP	Entreprise Ressources Planning
ESC	Ecole Supérieure de Commerce
ESPE	Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
ESR	Enseignement Supérieur et Recherche
ESS	Economie Sociale et Solidaire
ETP	Equivalent Temps Plein
ETR	Entreprendre en Territoire Rural
FC	Formation Continue
FI	Formation Initiale
FO	Force Ouvrière
FOAD	Formation Ouverte et A Distance
FRNG	Fonds de Roulement Net Global
FSDIE	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
FTLV	Formation Tout au Long de la Vie
GB15	Génie Biologique Aurillac
GB63	Génie Biologique Aubière
GEA15	Gestion des Entreprises et des Administrations Aurillac
GEA63	Gestion des Entreprises et des Administrations Aubière
GEEER	Gestion de l'Energie Electrique et Energies Renouvelables
GENIES	Germoir pour une Evolution Notable des Initiatives Etudiantes Solidaires
GLT	Gestion Logistique et Transport
GIM	Génie Industriel et Maintenance
GPA	Gestion Partagée des Approvisionnements
GSP	Génie des Systèmes de Production
GReD	Laboratoire de Génétique, Reproduction Et Développement
GRH	Gestion des Ressources Humaines
GTE	Génie Thermique et Energie
HC	Hors Classe
HCERES	Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

HDR	Habilitation à Diriger des Recherches
HTD	Heure équivalent Travaux Dirigés (unité de service d'enseignement)
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
IA-IPR	Inspecteur d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
ICCF	Institut de Chimie de Clermont-Ferrand
IDEFI	Initiatives D'Excellence en Formations Innovantes
IEQT	Institut Européen de la Qualité Totale
IGE	Ingénieur d'Études
IFMA	Institut Français de Mécanique Avancée
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
IGAENR	Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche
IMoST	Imagerie Moléculaire et Stratégies Théranostiques
INA	Institut National de l'Audiovisuel
INFO43	Informatique le Puy-en-Velay
INFO63	Informatique Aubière
INSEE	Institut National des Statistiques et Etudes Economiques
IN2P3	Institut National de Physique nucléaire et de Physique des Particules
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
IP	Institut Pascal
IPI	Insertion Professionnelle Immédiate
IRSTEA	Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
ISAM	Informations Stratégiques et Action sur les Marchés
ISIMA	Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications
ISPR	Image, Systèmes de Perception et Robotique
IT	Institute of Technology
ITII	Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie
ITRF	Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation
IUF	Institut Universitaire de France
IUT	Institut Universitaire de Technologie
JPO	Journées Portes Ouvertes
Labex	Laboratoire d'Excellence
LaSMIS	Laboratoire des Systèmes Mécanique et d'Ingénierie Simultanée
LaMP	Laboratoire de Météorologie Physique
LAEPT	Laboratoire Arc Electrique et Plasma Thermique
LASMEA	Laboratoire des Sciences et Matériaux pour l'Electronique et d'Automatique
LEA	Livret Electronique de l'Apprenti
LEGTA	Lycée d'Enseignement Général et Techniques Agricole
LIMOS	Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes
LMD	Licence, Maîtrise, Doctorat
LMGE	Laboratoire Micro-Organismes : Génomes et Environnement
LMV	Laboratoire Magma et Volcans
LOGIN	LOGistique et INformatique
LP	Licence Professionnelle
LPC	Laboratoire de Physique Corpusculaire
LRU	Libertés et Responsabilités des Universités
LVEEM	Laboratoire Vellave sur l'Elaboration et l'Etude des Matériaux

LV2	Langue Vivante, 2ème langue
MAPERIA	Management de la PErformance et des RIsques par l'Approche qualité sécurité environnement
MATIS	Marketing Appliqué aux Transactions des Industries et Services
MCF	Maitre de ConFérences
M2ISH	Laboratoire Microbes Intestin Inflammation et Susceptibilité de l'Hôte
MEDEF	Mouvement des Entreprises DE France
MEDIS	Microbiologie, Environnement Digestif et Santé
MEE	Maîtrise de l'Energie et Environnement (LP Responsable de Projets en)
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MMI	Métiers du Multimédia et de l'Internet
MMS	Mécanique, Matériaux et Structures
MMS	Licence professionnelle Métallurgie Mise en Forme Soudage
MOF	Meilleur Ouvrier de France
MOOC	Massive Open Online Course
MP	Mesures Physiques
MPMUC	Mesures Physiques Management des Unités Commerciales
OCTA	Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage
OPGC	Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand
PAST	Professeur ASsocié à Temps partiel
PCA	Prime de Charges Administratives
PEEA	Pôle Entrepreneuriat Etudiant Auvergne
PeiP-D	Parcours des Ecoles d'Ingénieurs Polytech – DUT
PEL	Poursuite d'Etudes Longues
PIA	Programme d'Investissement d'Avenir
PLP	Professeur de Lycée Professionnel
PME	Petite et Moyenne entreprise
PPI	Plan Pluriannuel d'Investissement
PPN	Programme Pédagogique National
PPP	Projet Personnel et Professionnel
PPRMP	Programme Pluriannuel de Renouvellement du Matériel Pédagogique
PR	Professeur d'Université
PRAG	Professeur Agrégé
PRCE	Professeur Certifié (titulaire du CAPES ou CAPET)
PRES	Pôle Régional d'Enseignement Supérieur
RADS	Réalizations Audiovisuelles et Design Sonore
RFID	Radio Fréquence Identification
RGE	Reconnu Garant de l'Environnement
RPCM	Responsable de Projets en Conception Mécanique
RPS	Risques Psychosociaux
RTP	Rompus de Temps Partiel
R&T	Réseaux & Télécommunications
SAENES	Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur B
SAIO	Service Académique d'Information et d'Orientation
SAPCG	Service d'Aide au Pilotage et au Contrôle de Gestion
SATT	Société d'Accélération du Transfert de Technologie
SDE	Service De l'Etudiant
S1,...S6	Semestre 1...6,

SFERE	Société Française d'Exportation des Ressources Educatives
SFP	Service de Formation Permanente
SHON	Surface Hors Œuvre Nette
SI	Science de l'Ingénieur
SRESRI	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
SRFI	Schéma Régional de la Formation Initiale
SRI	Service des Relations Internationales
SST	Sauveteurs Secouristes du Travail
SSU	Service de Santé Universitaire
STI	Sciences et Technologies Industrielles (filiale bac avant 2012)
STI2D	Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (filiale bac)
STS	Section de Techniciens Supérieurs
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUC	Service Université Culture
SUEE	Service Universitaire des Etudiants Etrangers
SUH	Service Université Handicap
TA	Taxe d'Apprentissage
TC	Techniques de Commercialisation
TD	Travaux Dirigés
TICE	Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TMS	Transport Management System
TOEIC	Test of English for International Communication
TOSPI	Licence professionnelle Spécialisée en Objets et Services pour les Projets Informatiques
TP	Travaux Pratiques
TPE	Très Petites Entreprises
UBP	Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand)
UCA	Université Clermont Auvergne
UDA	Université D'Auvergne (Clermont-Ferrand)
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UFR LACC	UFR Langues Appliquées au Commerce et à la Communication
UFR LLSH	UFR Lettres Langues et Sciences Humaines
UFR ST	UFR Sciences et Technologies
UFR STAPS	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
UIMM	Union des Industries des Métiers de la Métallurgie
UMRF	Unité Mixte de Recherche sur le Fromage
UNPIUT	Union Nationale des Présidents d'IUT
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VBMC	Vivier Bois Massif Central
VES	Validation des Etudes Supérieures
VPI	VidéoProjecteurs Interactifs
VVA	Vichy Val d'Allier
WMS	Warehouse Management System

Annexe 2a : Liste des diplômes 2016-2017

Spécialités de DUT	Date création	Site/implantations
GENIE BIOLOGIQUE / ABB, DIETETIQUE	1967	CLERMONT-FERRAND
GEA/GMO et GFC	1968	
INFORMATIQUE	1968	
MESURES PHYSIQUES	1968	
GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	1989	
RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	1996	
GEA/GMO, GFC et GRH	1992	AURILLAC
GENIE BIOLOGIQUE / AGRONOMIE, ENVIRONNEMENT, BIOINFORMATIQUE	1995	
CHIMIE / MATERIAUX	1994	LE PUY-EN-VELAY
INFORMATIQUE / Orientation Imagerie	1997	
METIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET	2002	

Nombre de Licences professionnelles portées par l'IUT (Rentrée 2016) : 16

« Intitulés des LP », spécialité (LP regroupées par site)	Référence (n° LP)	Site/implantations
« Systèmes Informatiques et logiciels / Développement d'applications pour Plateformes mobiles »	20000028	CLERMONT-FERRAND
« Systèmes Informatiques et logiciels / Développement d'applications Intranet/Internet »	20060068	
« GRH /Gestion opérationnelle et comptabilité de la paie »	20100561	
« Réseaux et Télécommunications / Administration et Sécurité des Réseaux »	20050165	
« Automatique et informatique industrielle / Systèmes industriels automatisés et maintenance »	20060108	
« Biotechnologies / Techniques diagnostiques spécialisées en biologie médicale »	20080044	
« Biotechnologies /Etudes moléculaires, cellulaires et intégrées des molécules bio-actives »	20060060	
« Gestion de la production industrielle / Sciences de la mesure et du contrôle »	20080053	
« Industries agro-alimentaires / Produits alimentaires de terroir : innovation et valorisation »	2006062	AURILLAC
« Banque, Finance, Assurance / Révision comptable »	20120071	
« GRH / e-GRH »	20120439	
« Agronomie / Expertise agro-environnementale et conduite de projet »	20060063	

« Gestion de la production industrielle / Qualité-sécurité-environnement »	20120440	LE PUY-EN-VELAY
« Systèmes informatiques et logiciels / Image et son »	20034204	
« Systèmes informatiques et logiciels / Multimedia »	20080112	
« Protection de l'environnement / Instrumentation environnementale »	20080039	MONTLUCON

Autres formations (Rentrée 2016) :

Intitulés/options (formations regroupées par site)	Date création	Site/implantations
Certificat d'expérimentation animale		CLERMONT-FERRAND
Chirurgie expérimentale sur les rongeurs		
DAEU A et B		
MASTER Technologies Biomédicales		
MASTER Diagnostic Biomédical		
Formation intra-entreprise « Robotique » (avec Valéo Systèmes d'Essuyage)		
Formation « Développer des plug-ins sous Eclipse »		
Formation d'anglais (avec l'INRA)		
DU Infographie (3 niveaux) à Nanchang		ETRANGER
DU Gestion des entreprises (3 niveaux) à Nanning		
DU Science Fondamentale pour la Technologie (2 niveaux)		
DUIT (type DUETI)		Tous sites
DU Français renforcé (3 niveaux)		AURILLAC

Annexe 2b : Liste des diplômes 2017-2018

Spécialités de DUT	Date création	Site/implantations
GENIE BIOLOGIQUE / ABB, DIETETIQUE	1967	CLERMONT-FERRAND
GEA/GMO et GFC	1968	
INFORMATIQUE	1968	
MESURES PHYSIQUES	1968	
GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	1989	
RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	1996	
GEA/GMO, GFC et GRH	1992	AURILLAC
GENIE BIOLOGIQUE / AGRONOMIE, ENVIRONNEMENT, BIOINFORMATIQUE	1995	
CHIMIE / MATERIAUX	1994	LE PUY-EN-VELAY
INFORMATIQUE / Orientation Imagerie	1997	
METIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET	2002	

Nombre de Licences professionnelles portées par l'IUT (Rentrée 2016) : 15

« Mentions des LP », parcours (LP regroupées par site)	Référence (n° LP)	Site/implantations
« Métiers de l'Informatique : conception, développement et test de logiciels », Développement d'applications pour plateformes mobiles	20000028	CLERMONT-FERRAND
« Métiers de l'Informatique : applications web », Développement d'applications intranet/internet.	20060068	
« Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie »	20100561	
« Métiers des réseaux informatiques et télécommunications », Administration et sécurité des réseaux ; Réseaux sans fil et sécurité	20050165	
« Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques », Systèmes industriels automatisés et maintenance	20060108	
« Biologie analytique et expérimentale », Techniques du diagnostic médical	20080044	
« Bio-industries et biotechnologies », Etudes moléculaires, cellulaires et intégrées des molécules bio-actives	20060060	
« Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité », Métrologie et contrôle	20080053	

« Industries agro-alimentaires : gestion production et valorisation », Innovation et valorisation des produits alimentaires de terroir	2006062	AURILLAC
« Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable »	20120071	
« Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi », e-GRH	20120439	
« Agronomie », Expertise agro-environnementale et conduite de projet	20060063	LE PUY-EN-VELAY
« Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement », Laboratoire d'analyse et de production industrielle	20120440	
« Métiers de l'informatique : conduite de projets », Imagerie numérique 3D	20034204	
« Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation Web », Production Multimédia	20080112	

Autres formations (Rentrée 2017) :

Intitulés/options (formations regroupées par site)	Date création	Site/implantations
Certificat d'expérimentation animale		CLERMONT-FERRAND
Chirurgie expérimentale sur les rongeurs		
MASTER mention Ingénierie Biomédicale		
DU Infographie (3 niveaux) à Nanchang		ETRANGER
DU Gestion des entreprises (3 niveaux) à Nanning		
DU Science Fondamentale pour la Technologie (2 niveaux)		
DUIT (type DUETI)		Tous sites
DU Français renforcé (3 niveaux)		AURILLAC

Annexe 3 : Equipes et laboratoires de recherche en 2016

Une brève description des laboratoires de rattachement, des effectifs et des thématiques de recherche développées à l'IUT d'Aubière est donnée ci-dessous :

Le laboratoire NEURO-DOL, UMR 1107 INSERM/UC. (2Pr, 3 MCF) L'objectif de l'équipe est d'étudier les mécanismes pathophysiologiques de la douleur et des troubles de l'ouïe, deux grands problèmes de santé publique d'un grand impact sur le patient et la société. Pour cela cette équipe a développé une stratégie de recherche translationnelle inverse; C'est-à-dire qu'un problème clinique est identifié, ses mécanismes sont étudiés en utilisant des modèles animaux appropriés; Si de nouvelles cibles cellulaires ou moléculaires sont révélées ou de nouvelles explorations se développent, elles sont validées cliniquement chez les patients. Par conséquent, notre recherche fondamentale est toujours cliniquement pertinente. De plus, en raison de nos interactions étroites avec les partenaires socio-économiques, il pourrait facilement conduire à la conception de nouveaux équipements et à l'amélioration de la thérapie pour aider à contrôler ces troubles de la douleur et de l'ouïe.

Le laboratoire IMAGERIE MOLÉCULAIRE ET STRATÉGIES THÉRANOSTIQUES (IMoST), UMR 1240, INSERM UCA rattachée à l'ITMO « Technologies pour la Santé » et au cancéropôle CLARA. Ce laboratoire est spécialisé dans le développement, l'évaluation préclinique et clinique d'outils théranostiques, combinant biomarqueurs de réponse et/ ou résistance, radiopharmaceutiques et imagerie fonctionnelle notamment pour les cancers du sein triples négatifs, le mélanome, le chondrosarcome. L'unité est organisée autour de deux équipes dont les projets sont interconnectés, dans une stratégie de recherche translationnelle « from bench to bed » et translationnelle inverse « from bed to bench ». IMOST est multi-sites : Bâtiment INSERM, Centre Jean-Perrin, CHU, Faculté de Médecine- Pharmacie; "le. Le groupe Résistance (2PR, 2MCF) de l'équipe 2 d'IMoST est localisé à l'IUT d'Aubière.

Le Laboratoire MicroOrganismes : Génomes et Environnement (LMGE), UMR CNRS 6023, équipe Interactions Hôtes-Parasites, ** (2 MCF). L'équipe Interactions Hôtes-Parasites étudie les différents niveaux d'interactions et d'adaptation entre un parasite et sa cellule hôte dans les cas de parasites intracellulaires obligatoires opportunistes (microsporidies) à l'aide d'approches de génomique et post-génomique (annotation de génomes, génomique comparative, analyses de données à haut débit ie transcriptomique, protéomique, métabolomique). Elle a par ailleurs acquis de solides compétences dans le criblage de molécules à activités anti-parasite.

Le laboratoire Microbes Intestin Inflammation et Susceptibilité de l'Hôte (M2ISH) UMR 1071 INSERM – UCA (1 Pr, 4 MCF) Un dialogue permanent s'établit dans le tube digestif entre le microbiote et l'hôte et tout déséquilibre de cette symbiose est à l'origine de nombreuses pathologies. La recherche de ce laboratoire est centrée sur la relation bactéries-hôte en étudiant les Escherichia coli pathogènes impliqués dans les maladies inflammatoires chroniques du tube digestif, en particulier la maladie de Crohn (MC) et les E. coli entérohémorragiques responsables de diarrhées aiguës et de syndrome hémolytique et urémique. Cette recherche est organisée selon trois axes de recherche : (i) exploration de la virulence de Escherichia coli responsables de pathologies inflammatoires intestinales, (ii) étude de la prédisposition de l'hôte à l'infection par E. coli dans la maladie de Crohn et le cancer colorectal, et (iii) développement de nouvelles thérapies spécifiques.

Le Laboratoire GReD a pour tutelles le CNRS (UMR6293), l'INSERM (U1103) et l'UCA (3 MCF) Le GReD rassemble des équipes de recherche reconnues dans les domaines de la Génétique, de la Reproduction et du développement. Ces mots clés ont donné le nom au Laboratoire. Ces recherches sont menées chez l'homme et chez 3 grands organismes modèles la souris, Arabidopsis Thaliana et la drosophile. 14 équipes de recherche se répartissent dans 3 grands axes de recherche : (i) Dynamique du génome et contrôle épigénétique, (ii) Reproduction et développement normal et pathologique, (iii) Endocrinologie, signalisation et cancer. Les collègues de l'IUT sont impliqués dans l'axe 1 et l'axe 2 ; en particulier sur des instabilités génétiques et sur le contrôle qui est mis en place par une cellule pour limiter ces instabilités génétiques. La drosophile est l'organisme modèle sur lequel sont menées ces recherches.

Le Laboratoire Microbiologie, Environnement Digestif et Santé (MEDIS), UMR 454, UCA – INRA (1 Pr, 3 MCF) Fusion de l'UR 454 Microbiologie (INRA, Theix) et l'EA 4678 CIDAM (UdA, Clermont-Fd).

Le thème fédérateur de l'UMR est l'étude des fonctions du microbiote intestinal humain, qui joue de nombreux rôles dans la santé et le bien-être. L'objectif principal vise à étudier les inter-relations entre micro-organismes intestinaux et alimentation, facteurs environnementaux et/ou agents pathogènes pouvant conduire à différentes situations physio-pathologiques : (i) pathologies infectieuses en particulier à *E. coli* enterohémorragiques, (ii) pathologies digestives (fonctionnelle) ou extra-digestives associées à des dysbioses métaboliques du microbiote intestinal.

L'Unité Mixte de Recherche sur le Fromage (UMRF 545). (5 MCF) L'objectif général est de mieux comprendre la construction des qualités sensorielle et nutritionnelle des fromages traditionnels à microbiote complexe, et ce, pour accompagner leurs évolutions/innovations en intégrant les attentes des consommateurs, et les exigences sociétales en terme de sécurité sanitaire/santé et de durabilité. La finalité est de mieux piloter les technologies fromagères en garantissant la sécurité et la satisfaction du consommateur et d'affirmer la place du fromage dans une alimentation saine et diversifiée.

Notre approche de recherche sera intégrative et transdisciplinaire centrée sur l'étude des fromages traditionnels,

en mobilisant toutes les compétences diversifiées et complémentaires en écologie microbienne, génomique, bioinformatique et statistique, biochimie et analyse biophysique, technologie fromagère, évaluation sensorielle, sciences des aliments, sciences du consommateur et nutrition humaine de l'unité mixte de recherche.

Le Laboratoire de Physique Corpusculaire (LPC) UMR CNRS/IN2P3/UBP 6533 – a évolué vers le LPC+ (Laboratoire de Physique de Clermont) en incluant les activités portées par le Laboratoire Arc Electrique et Plasmas Thermiques (LAEPT) E. A. UBP/UdA 4646 et le Laboratoire C-Biosenss E.A. UdA 4676 notamment.

Ceci conduit à présenter les activités des collègues de l'IUT en trois points :

- LPC (1 Pr) pour la thématique "Radioactivité et Volcans" du Projet "Physique pour l'Environnement" du Pôle "Physique pour la Santé et l'Environnement". Le thème principal de recherche est la mesure des faibles radioactivités et application à la datation et à la caractérisation des volcans.
- C-Biosenss** (1 Pr, 1 MCF & 1 PRAG) Elaboration et caractérisation des surfaces nanostructurées et de nanoparticules, activité redéployée dans le pôle physique pour la santé et l'environnement du LPC. Les résultats de ses travaux sont exploités aussi par des biologistes que pour la modélisation des processus physique en jeu.
- Laboratoire Arc Electrique et Plasmas Thermiques (1Pr, 1 MCF) pôle Plasmas travaille sur les phénomènes physiques dans les arcs électriques et les plasmas thermiques : (i) étude des pieds d'arc (modélisation et expérimentation) (ii) diagnostics dans les appareillages de sécurité électrique (travail fait soit pour comparaison avec les modèles soit pour accéder aux grandeurs).

L'Institut Pascal (IP) UMR CNRS/UBP/IFMA 6602 CNRS/UBP/SIGMA est un pôle structurant dans le domaine des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes sur le site universitaire clermontois.

Trois axes thématiques parmi les cinq sont présents à l'IUT d'Aubière :

- Image, Systèmes de Perception, Robotique (ISPR) – (5 MCF)
Cette thématique concerne notamment la recherche sur la perception, la robotique et la vision par ordinateur, l'équipe ComSee qui implique des collègues d'Aubière et du Puy en Velay traite de la recherche en vision par ordinateur et des solutions photogrammétriques pour la localisation 3D, la reconstruction 3D, l'étalonnage des capteurs et le suivi en temps réel
- Photonique, Ondes, Nanomatériaux (PHOTON) - (1Pr 1 MCF)
Cette thématique est centrée sur la croissance de semi-conducteurs par épitaxie en phase vapeur aux hydrures HVPE, activité occasionnant des collaborations prestigieuses.
- Thérapie Guidée par l'Image (TGI) (2 Pr, 2 MCF)
Cette activité a été confortée par l'intégration d'une partie de l'ex UMR ISIT et se décline en plusieurs sous-thèmes dont trois impliquent des collègues de l'IUT : (i) Cardio-Vascular

Interventional Therapy and Imaging (CaVITI), (ii) Endoscopy and Computer Vision (EnCoV), et (iii) Image-Guided Clinical Neuroscience and Connectomics (IGCNC)

Le Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS) UMR CNRS/UBP/UdA/IFMA/ENSM.SE 6158**, a pour vocation de développer des activités de recherche centrées sur l'informatique des systèmes organisationnels. Deux axes sur les trois concernent les collègues de l'IUT d'Aubière :

- L'axe MAAD : Modèles et Algorithmes de l'Aide à la Décision (1 Pr, 2 MCF) s'intéresse à des aspects fondamentaux et appliqués de problèmes de décisions, issus de divers domaines applicatifs. Les travaux portent sur la modélisation, l'algorithmique et l'analyse mathématiques de problèmes d'optimisation, de diagnostics et d'apprentissage.
- L'axe SIC : Systèmes d'Information et de Communication (2 Pr, 7 MCF) traite des problèmes de communication et d'acquisition de données à travers les réseaux de capteurs sans fil, à la gestion et à l'analyse de grandes masses de données ainsi qu'à l'interopérabilité des applications. Il est composé de deux thèmes : (i) Données, Services et Interopérabilité, et (ii) Réseaux de Capteurs.
- L'IUT porte aussi la Chaire Industrielle Confiance Numérique (rattachée à l'axe SIC) (1 MCF) qui a permis d'installer une activité de recherche pérenne sur cette thématique en recrutant un expert du domaine

Le Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management (CRCGM) E. A. UdA/UBP/ESC 3849 – (1 Pr, 2 MCF) - travaille sur des études concernant le Management de la Chaîne de Valeur (MCV). Les organisations et les activités se structurent de plus en plus en une chaîne de valeur, qui devient progressivement un objet de recherche à part entière en Sciences de Gestion. Cet axe de recherche MCV trouve sa cohérence dans l'analyse de cet objet, ce qui conduit à traiter de l'ensemble des fonctions et activités de l'organisation, de la recherche et vente. Les recherches développées par les collègues de l'IUT s'inscrivent dans le champ du management stratégique, plus généralement la stratégie dans ses relations avec la globalisation de la production et le développement territorial. Dans cette perspective, trois axes sont considérés : (i) la question de l'insertion des activités locales dans les globales de valeur et celle de son implication en matière de développement et de pérennisation des entreprises locales; (ii) la question de la dynamique des chaînes globales de valeur ou industries mondialisées et celle de leur rapport aux territoires; et (iii) la question des conséquences sociales des stratégies de globalisation, plus particulièrement, la réimportation des pratiques socialement responsables par les entreprises internationales des pays émergents.

Le Laboratoire de Météorologie Physique (LaMP) UMR CNRS/UBP/OPGC 6016 ** – (1 MCF) - dont les thématiques concernent d'une part l'interaction entre le rayonnement (solaire ou terrestre) avec les particules de nuage et d'autre part le cycle de vie de ces nuages, utilise des moyens instrumentaux d'exploration micro-physiques in situ. La recherche faite à Aurillac s'inscrit dans la compréhension théorique et expérimentale du fonctionnement de ces instruments avec un volet important d'expertise auprès des avionneurs lors d'essais en relation avec les

Le laboratoire Communication et Solidarité E. A. UBP 4647 – (1 MCF). Ces travaux portent, entre autres, sur la "communication" et "l'éducation comparée" Europe-Maghreb, notamment le Processus de Bologne dans l'enseignement supérieur. Dans une perspective interdisciplinaire, actuellement, une étude est réalisée sur les effets des réformes européennes sur la professionnalisation des formations supérieures.

Le Laboratoire Michel de l'Hospital EA 4232 UCA (2 MCF) Centre Michel de l'Hospital (Laboratoire de recherche en sciences juridiques et politique) regroupe des juristes de toutes spécialités (droit privé, droit public, histoire du droit) ainsi que des politologues et des sociologues. La recherche développée par les collègues de l'IUT concerne : (i) le droit des nouvelles technologies (nanotechnologies, droit de la protection des données à caractère personnel, réseaux sociaux, etc.), et (ii) les aspects droit pénal de la Vème République, les institutions politiques françaises et européennes, la décentralisation,...

Le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI) UMR CNRS/UdA 6587 – (1 MCF) - Le CERDI est un centre de recherches dédié à l'étude des processus de développement international, tant au niveau microéconomique que macroéconomique. Les travaux de recherche menés par notre collègue de l'IUT d'Aubière s'insèrent dans l'axe 1 des thèmes de recherche :

"Le financement du développement". En particulier, sur ce qui doit être la principale source de financement des politiques de développement : la mobilisation de ressources propres des pays en développement avec une attention particulière aux pays d'Afrique Sub-saharienne et aux questions de ressources fiscales locales.

Le Laboratoire Vellave sur l'Elaboration et l'Etude des Matériaux (LVEEM) **(1 Pr, 3 MCF). Equipe de l'UdA en 2016. Recherches dans le domaine de la corrosion et de la protection des métaux et alliages à hautes températures par des dépôts superficiels. Applications dans le domaine de la sûreté nucléaire (ANR) et de l'industrie du traitement thermique Cette équipe qui s'oriente vers une Unité Propre Universitaire.

Le Laboratoire Institut de Chimie de Clermont-Ferrand (ICCF) UMR CNRS 6296 (1 Pr, 2 MCF). Le projet de recherche de l'équipe pluridisciplinaire MPS (Matériaux Pour la Santé) se situe à l'interface Matériaux/Santé et s'inscrit dans une démarche de recherche translationnelle inverse. Partant du besoin clinique il vise à développer des solutions innovantes dans le domaine des Biomatériaux en tenant compte de chaque application. Ce projet se décline autour de 2 thématiques, Reconstruction et Ingénierie Tissulaire et Dispositifs Médicaux et Interactions Contenant/Contenu, qui s'alimentent l'une l'autre sur la base des expertises présentes.

Le Laboratoire de Physique et Physiologie Intégratives de l'Arbre en environnement de l'Arbre en environnement Fluctuant, UMR INRA/UCA A 547 **, (1 MCF, 1 PRCE), cette activité développée sur le site d'Aurillac traite de la Sûreté hydraulique et résistance à la sécheresse des arbres. Travaillent sur la Caractérisation et modélisation du rôle de la transpiration cuticulaire dans les mécanismes de tolérance des arbres aux contraintes hydriques extrêmes.

(**) Tout ou partie de cette activité de recherche est localisée dans les bureaux de l'IUT

Annexe 4a : Liste des emplois enseignants affectés à l'IUT**PERSONNELS ENSEIGNANTS**

	CORPS	N°EMPLOI
1	PR	63 PR 0397
2	PR	69 PR 0398
3	PR	33 PR 0224
4	PR	65 PR 0768
5	PR	65 PR 1086
6	PR	27 PR 1278
7	PR	31 PR 1163
8	PR	31 PR 1151
9	PR	27 PR 0753
10	PR	61 PR 1070
11	PR	27 PR 0228
12	PR	69 PR 0225
13	PR	31 PR 0223
14	PR	25 PR 1068
15	PR	27 PR 0230
16	PR	29 PR 0898
17	PR	27 PR 1100
18	PR	64 PR 1237
19	PR	65 PR 1051
20	PR	27 PR 1012
21	PR	61 PR 1316
22	PR	28 PR 1140

	CORPS	N°EMPLOI
1	MCF	27 MC 1186
2	MCF	61 MC 1187
3	MCF	66 MC 1098
4	MCF	18 MC 1152
5	MCF	64 MC 0986
6	MCF	65 MC 0749
7	MCF	64 MC 0762
8	MCF	06 MC 0396
9	MCF	63 MC 0401
10	MCF	65 MC 0975
11	MCF	65 MC 0759
12	MCF	66 MC 0766
13	MCF	64 MC 0998
14	MCF	64 MC 0400
15	MCF	27 MC 1108
16	MCF	64 MC 1015
17	ASS	27 AS 0767
18	MCF	64 MC 0751
19	MCF	69 MC 0769
20	MCF	63 MC 0750
21	MCF	05 MC 0752
22	MCF	27 MC 1032
23	MCF	61 MC 0755
24	MCF	27 MC 0914
25	MCF	63 MC 1141
26	MCF	61 MC 1079
27	MCF	27 MC 1265
28	MCF	33 MC 0404
29	MCF	63 MC 1347
		31 64 MC
30	MCF	0403
31	MCF	27 MC 0406
32	MCF	18 MC 1025
33	MCF	65 MC 1049
34	MCF	26 MC 0770
35	MCF	01 MC 987
36	MCF	27 MC 1071
37	MCF	37 MC 1198
38	MCF	29 MC 1078
39	MCF	27 MC 1181
40	MCF	66 MC 1142

41	MCF	66 MC 1094
42	MCF	25 MC 0765
43	MCF	71 MC 0747
44	MCF	05 MC 1000
45	MCF	61 MC 0761
46	MCF	27 MC 0758
47	MCF	27 MC 1013
48	MCF	27 MC 0399
49	MCF	68 MC 1223
50	MCF	33 MC 0935
51	MCF	27 MC 1287
52	MCF	26 MC 1050
53	MCF	27 MC 0405
54	MCF	27 MC 0909
55	MCF	33 MC 1159
56	MCF	06 MC 0915
57	MCF	26 MC 1238
58	MCF	32 MC 1118
59	MCF	06 MC 0915
60	MCF	40 MC 1215
61	MCF	61 MC 0754
62	MCF	64 MC 1271
63	MCF	02 MC 1139
64	MCF	33 MC 1144
		67 68 MC
65	MCF	0908
66	MCF	27 MC 1309
67	MCF	32 MC 1155
68	MCF	33 MC 1153
69	MCF	27 MC 0756
70	MCF	27 MC 1222
71	MCF	61 MC 0764
72	MCF	27 MC 0760
73	MCF	27 MC 1224
74	MCF	27 MC 1024
75	MCF	26 MC 1334
76	MCF	06 MC 918
77	MCF	27 MC 1180
78	MCF	27 MC 1272
79	MCF	27 MC 1066
80	MCF	63 MC 1073
81	MCF	66 MC 1158
82	MCF	25 MC 0744
83	MCF	27 MC 1239

	CORPS	N°EMPLOI
1	PAST	8008
2	PAST	8006
3	PAST	8009
4	PAST	8019
5	PAST	8015
6	PAST	1241
7	PAST	8014
8	PAST	8007
9	PAST	8018
10	PAST	8004

	CORPS	N°EMPLOI
1	2nd degré	1273
2	2nd degré	847
3	2nd degré	857
4	2nd degré	1209
5	2nd degré	995
6	2nd degré	1284
7	2nd degré	1082
8	2nd degré	1093
9	2nd degré	1283
10	2nd degré	917
11	2nd degré	1172
12	2nd degré	1072
13	2nd degré	1017
14	2nd degré	1160
15	2nd degré	846
16	2nd degré	844
17	2nd degré	859
18	2nd degré	1110
19	2nd degré	1131
20	2nd degré	1077
21	2nd degré	1168
22	2nd degré	919
23	2nd degré	883
24	2nd degré	1157
25	2nd degré	1173
26	2nd degré	1113
27	2nd degré	1112
28	2nd degré	1190
29	2nd degré	845
30	2nd degré	848

31	2nd degré	1038
32	2nd degré	1274
33	2nd degré	1174
34	2nd degré	1182
35	2nd degré	843
36	2nd degré	842
37	2nd degré	
38	2nd degré	1156
39	2nd degré	1191
40	2nd degré	858
41	2nd degré	1081
42	2nd degré	757
43	2nd degré	1129
44	2nd degré	939
45	2nd degré	1030
46	2nd degré	993
47	2nd degré	949
48	2nd degré	1127
49	2nd degré	1130
50	2nd degré	1111
51	2nd degré	1114
52	2nd degré	1109
53	2nd degré	1132
54	2nd degré	1128
55	2nd degré	884
56	2nd degré	1167
57	2nd degré	1148

	CORPS	N°EMPLOI
1	ATER	1220
2	ATER	1290
3	ATER	1221
4	ATER	1275
5	ATER	1240
6	ATER	1300

Annexe 4b : Liste des emplois I.A.T.S.S. affectés à l'IUT

	Numéro poste	Corps
1	X	ATTACHE
1	154379	IGE
2	65692E	IGE
3	37459S	IGE
4	33465A	IGE
5	64554T	IGE
6	37034E	IGE
7	37066P	IGE
8	71766G	IGE
9	70158J	IGE
10	50737Z	IGE
1	08564J	Infirmière
1	131129	ASI
2	27357L	ASI
3	72759L	ASI
4	76964G	ASI
5	28110E	ASI
1	58521K	TECH
2	02594V	TECH
3	76057W	TECH
4	76059Y	TECH
5	131209	TECH
6	23171L	TECH
7	131189	TECH
8	04097D	TECH
9	66358D	TECH
10	64555U	TECH
11	59919	TECH
12	73522R	TECH
13	17972	TECH
14	02587M	TECH
15	76058X	TECH
16	76060Z	TECH
17	02510D	TECH
18	WF0166	TECH
19	61575E	TECH
20	33141Y	TECH
1	50434V	SAENES
2	22315F	SAENES

	Numéro poste	Corps
1	50633W	ADT RF
2	52641U	ADT RF
3	WF0188	ADT RF
4	56931G	ADT RF
5	X	ADT RF
6	W10016	ADT RF
7	02530A	ADT RF
8	02582G	ADT RF
9	52639S	ADT RF
10	56932H	ADT RF
11	35719A	ADT RF
12	X	ADT RF
13	52640T	ADT RF
14	16896R	ADT RF
15	WF0045	ADT RF
16	X	ADT RF
17	50735X	ADT RF
18	WF0060	ADT RF
19	WF0172	ADT RF
20	WF0037	ADTRF
21	31403J	ADT RF
22	X	ADT RF
23	53862W	ADT RF
24	31398D	ADT RF
25	02471L	ADT RF
1	05971R	ADJAENES
2	42195P	ADJAENES
3	50133T	ADJAENES
4	41817D	ADJAENES
5	37416V	ADJAENES